48e ANNÉE. — N° 16.699
DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux
ABONNEMENTS 3 mois 6 mois 1 an
Gironde et limitrophes 8 50 16f. 30f.
France et Colonies... 9 » 17f. 32f.
Etranger..... 10 » 20f. 40f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro
LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE
Le numéro 10 c.
VENDREDI 22 MARS 1918
SAINTE LÉA
SOLEIL : lever 6 h. 5; couch. 6 h. 15
LUNE : pleine le 27; D. Q. le 4

Sur le Rationnement du Pain

La crise alimentaire, qui jusque-là ne s'était guère manifestée que par la hausse, en partie artificielle; des denrées, vient d'entrer, avec les restrictions sur le pain, dans une phase de gravité exceptionnelle.

Ce n'est pas sans émoi que le monde ouvrier et la campagne ont appris le rationnement momentané à 300 grammes, auquel nous a conduits le manque de prévoyance raisonnée, d'organisation méthodique, si souvent et si vainement critiqué. Mais il ne convient pas de récriminer en face de nécessités inéluctables. Au cours de son histoire, d'ailleurs, le pays a dû s'imposer des sacrifices autrement sévères : pourquoi craindre que notre race, oublieuse du passé, se dérobe lâchement à l'effort de patience et de résistance demandé à son clairvoyant patriotisme ? Au surplus, — et sans parler, exemple pourtant salutaire, de nos ennemis, — tous les peuples, les neutres eux-mêmes, subissent ces restrictions que nous commençons à connaître. Le problème, il est vrai, n'en demeure pas moins troublant. La quantité de pain, désormais impartie, déjà limitée pour les villes, où cependant une compensation le plus souvent s'établira, entre consommateurs, apparaît singulièrement réduite quand on la considère par rapport aux ruraux.

Les multiples ressources de la vie dans les cités, les moindres exigences physiologiques des adultes et des enfants, ne se retrouvent plus, en effet, quand il s'agit des paysans. Ici, les besoins matériels sont plus grands; un état général de santé meilleur demande des réparations nutritives de beaucoup supérieures; le pain, remarque capitale, constitue l'aliment essentiel. C'est ici, particularité nouvelle, qui suscite une opposition instinctive au rationnement, que les gerbes, fruit d'un labeur opiniâtre, dorent de leurs épis lourds le sillon généreux... Et de cette double considération découle une double conséquence. L'une d'ordre moral : le découragement du cultivateur dont le travail ne garantit plus la subsistance normale; l'autre, d'ordre physique : la privation imposée entraînera une moindre résistance organique, cause d'un moindre rendement. Il en va donc du sort de nos récoltes futures.

Gardons-nous, toutefois, des prévisions trop pessimistes de certains esprits inquiets et mal renseignés. Non, le campagnard ne désertera pas son champ, car il a un solide bon sens, et il aime sa terre. Il l'aime de toutes les forces des idées et des sentiments qu'il tient de ses anciens, et qui, pieusement, se transmettent de génération en génération. Idées simples, quasi immuables, mélange obscur et complexe des choses de la tradition, de la famille, du patrimoine, de la maison paternelle; amalgame intime et précieux d'étroite solidarité avec ceux de la même souche et du même nom... Lui aussi, qui s'est toujours privé — son avarice n'a-t-elle pas, en partie, fait la richesse de la France ? — accepte le sacrifice après tant d'autres douloureux, bravement supportés. Sans s'attarder à de vaines protestations contre les fautes commises, il admettra un maximum insuffisant, par chacun observé, mais encore doit-on l'encourager à cultiver le blé par de fortes primes à la production et la fixation de cours très élevés au froment : il n'est pas de moyen plus favorable à l'intérêt du cultivateur et de la nation entière; partant il n'en est pas de plus efficace.

Le profit rémunérateur de sa moisson permettrait à l'agriculteur de se procurer les engrais, la main-d'œuvre indispensables, et plus tard, à la paix, d'organiser son exploitation sur des données scientifiques et rationnelles. La production, ainsi librement stimulée, irait s'intensifiant; le rationnement, devenu inutile, disparaîtrait, et, avec lui, une source de défaillances dangereuses. De la sorte, et bien mieux que par des lois répressives, à peu près inapplicables, on éviterait également le gaspillage des céréales. Enfin, par nos récoltes augmentées, les importations de grains si onéreuses — et si incertaines — pourraient être restreintes ou même supprimées, et le tonnage disponible réservé au transport des troupes et du matériel de nos amis d'Amérique.

Ces observations succinctes démontrent à l'évidence l'importance de la question et sa solution pratique. Pouvons-nous espérer que l'on adoptera bientôt la seule mesure capable d'éviter à nos populations rurales si courageuses et si éprouvées aujourd'hui une inquiétude déprimante, demain, avec l'effroi de l'avenir, le dégoût du travail, l'abandon de la glèbe, facteurs redoutables de la ruine économique du pays ?

A. F.

Les Nouveaux Douzièmes provisoires

Paris, 21 mars. — Le ministre des finances a déposé aujourd'hui à la Chambre une demande de crédits provisoires applicables au prochain trimestre, qui permettront d'attendre le vote définitif du budget ordinaire de l'exercice 1918, dont la discussion, qui se termine actuellement à la Chambre, sera interrompue pendant la session des Conseils généraux.

Les crédits ont été calculés d'après les chiffres de dotations arrêtés par la Chambre, mais en réservant toutes les mesures nouvelles sur lesquelles les deux Assemblées ne se sont pas prononcées.

Il a dû toutefois être apporté quelques exceptions à cette règle, en ce qui concerne notamment le relèvement des suppléments temporaires de traitement approuvé par la Chambre le 7 mars, et en instance devant le Sénat.

Les demandes établies dans ces conditions s'élèvent à 2 milliards 95 millions 352,184 fr. pour le budget ordinaire, et à 251 millions 861,201 fr. pour les budgets-annexes, les crédits afférents aux services militaires ayant fait l'objet d'une loi spéciale en instance devant le Sénat.

Substitution de Titre

Paris, 21 mars. — Le comité girondin de l'Orphelinat des armées à Bordeaux a été autorisé à substituer à ce titre celui de : Comité girondin de protection des orphelins de l'armée.

LA HOLLANDE se plie aux exigences des Alliés

Amsterdam, 21 mars. — Les Etats généraux ont accepté l'ultimatum des alliés à une faible majorité.

Le gouvernement a été violemment attaqué de divers côtés. Les Etats ne lui ont pas refusé leur confiance, mais il n'en demeure pas moins que sa situation apparaît comme très menacée.

Les Etats-Unis ordonnent la saisie des Navires hollandais quelle que soit la Réponse de la Hollande

New-York, 20 mars. — **Le gouvernement a donné des instructions pour que la saisie des navires hollandais ancrés dans les ports des Etats-Unis soit effectuée dans les vingt-quatre heures, quelle que soit la réponse de la Hollande aux demandes de l'Entente.**

L'ordre de saisie sera donné dès qu'aura été reçu un télégramme du ministre des Etats-Unis à La Haye.

La Presse hollandaise

Amsterdam, 21 mars. — Le « Tiud », tout en critiquant ce qu'il appelle la soumission du gouvernement, rappelle que le charbon obtenu de l'Allemagne le fut à des conditions désastreuses et que les torpillages de bâtiments par suite desquels plus de 500 marins hollandais ont péri, constituent un crime autrement dangereux pour l'existence de la nation que l'action actuelle des gouvernements de l'Entente.

Amsterdam, 20 mars. — Commentant la décision prise par le gouvernement au sujet de la question du tonnage, le « Nieuwzvan den Dag » dit :

« Cette décision causera une douloureuse surprise en Hollande. Le gouvernement a cédé et a abandonné la ligne juste à laquelle il avait adhéré avec tant de courage et de zèle durant la guerre.

» Cette action peut avoir des conséquences importantes pour notre pays. »

Le journal exprime ses craintes concernant les fournitures de charbon et de minerai qui, jusqu'ici, provenaient de l'Allemagne. Il soupçonne des influences dont le Parlement même n'aurait pas eu connaissance.

L'Allemagne n'a pas suspendu ses envois de Charbon à la Hollande

Bâle, 20 mars. — Selon la « Gazette de Cologne », l'information d'un journal hollandais disant que l'Allemagne a déjà arrêté les exportations de charbon à destination de la Hollande est inexacte.

Le Chantage allemand sur la Hollande

Bâle, 20 mars. — On mande de Berlin à la semi officieuse « Strassburger Post » que les communications faites aux Etats généraux de Hollande par M. Loudon, ministre des affaires étrangères, montrent déjà que la Hollande est à la veille de se départir en faveur de l'Entente de la stricte neutralité qu'elle a observée jusqu'ici.

« Cela crée une nouvelle situation. La Hollande doit maintenant s'attendre que nous présentions les demandes que nous n'avons pas présentées auparavant et que nous n'aurions pas faites si la Hollande avait gardé la neutralité. »

Un Echange de Vues entre les Neutres (?)

Bâle, 20 mars. — La « Gazette de Midi », de Vienne, dont les informations sont d'ailleurs sujettes à caution, prétend savoir que les neutres d'Europe procèdent à un échange de vues pour appuyer par une démarche collective l'attitude de la Hollande. On s'attendrait à ce que soient faites auprès de l'Espagne des demandes analogues à celles faites auprès de la Hollande par l'Entente.

Déclaration d'un Diplomate néerlandais

Rome, 20 mars. — Le baron van Weldern Rengers, ministre de Hollande auprès du Quirinal, a fait aux journaux italiens la déclaration suivante au sujet du tonnage hollandais :

« L'Etat hollandais n'est pas propriétaire des navires marchands. Ce n'est pas lui, par conséquent, qui cède ces navires à l'Entente. Le gouvernement néerlandais autorise simplement les armateurs à employer le tonnage dont ils disposent au profit d'autres pays, la Hollande ne pouvant pas l'employer pour ses propres besoins, et la situation actuelle ne permettant pas de faire rentrer dans nos ports les navires ancrés dans les ports de l'Entente.

» Aucun traité ne stipule d'ailleurs qu'un Etat viole la neutralité quand ses navires transportent des cargaisons pour des belligérants; le refus, pour un gouvernement neutre, d'autoriser ses armateurs à utiliser leurs navires dans d'autres buts que des buts nationaux serait, au contraire, un acte de partialité. En effet, si l'approvisionnement des belligérants était incompatible avec la neutralité, comment l'Allemagne pourrait-elle recevoir des vivres des pays voisins ? »

Utilisation du Tonnage hollandais

MENACES ALLEMANDES

Zurich, 21 mars. — La presse officieuse allemande déclare cette après-midi que la Hollande aura à supporter toutes les conséquences de sa décision, et qu'elle doit attendre que tous les ports néerlandais soient bloqués par les sous-marins allemands. Le gouvernement allemand exerce par tous les moyens sur le gouvernement de La Haye une pression formidable.

Vapeur espagnol torpillé (?)

Barcelone, 21 mars. — On assure que le vapeur de Bilbao, « Beyona-n-4 », a été torpillé par un sous-marin. Les naufragés auraient débarqué à Naples.

Les Portugais tiennent bon

Londres, 20 mars. — Les Allemands continuent à harceler et essaient d'effectuer des coups de main contre les Portugais, mais nos vaillants alliés offrent une magnifique résistance et rendent aux Allemands coup pour coup.

Le général Nivelle en Tunisie

Gabès, 20 mars. — Le général Nivelle est arrivé ce matin à Gabès. Il a passé la revue de la garnison et a visité ensuite le camp de Gabès.

LA GUERRE AÉRIENNE

La France possède toujours la suprématie

Paris, 21 mars. — Au début des hostilités, la flotte aérienne française, bien que peu importante, nous assura la maîtrise de l'air. Nous ne l'avons pas perdue depuis cette époque, **quoi qu'on en ait dit,** quoique les Allemands, principalement, aient voulu faire croire par des détails mensongers qu'ils remportaient victoire sur victoire sans éprouver le moindre échec.

Ainsi, pendant le mois de février dernier, les groupes d'aviation de combat ont abattu 7 avions allemands dans nos lignes et 36 avions près des premières lignes ennemies; soit, au total, 43 avions. Par contre, nous avons perdu 13 avions dans les lignes allemandes et 5 dans nos lignes, soit 18.

On constate ainsi la supériorité de notre aviation de combat, qui réalise un gain de 25 avions dans une proportion de deux victoires et demie contre une, c'est-à-dire que lorsque nous perdons 2 avions, les Allemands en perdent 5.

En juin 1917, nous possédions 33 aviateurs ayant abattu chacun 5 avions ennemis et plus; et parmi ces 33, 11 comptant 10 victoires et plus. Le 15 mars, nous en avions 53, dont 17 avec 10 victoires et plus de 10 victoires.

Pendant le même mois de février, notre aviation d'observation et de réglage a tenu en échec l'aviation opposée.

Enfin, notre aviation de bombardement a déversé 106,000 kilos d'explosifs sur des objectifs militaires allemands en arrière du front.

La maîtrise de l'air nous est toujours restée, et les Allemands opposent à notre front les deux tiers de leurs forces aériennes.

Les Projets de Garros

Paris, 21 mars. — Au cours d'un déjeuner qui réunissait des amis et des camarades de Garros, celui-ci ne cacha pas son intention de reprendre prochainement sa place au front. Déjà il s'est remis à l'entraînement en pilotant un appareil de 80 chevaux. Dans quelques jours, il abordera un appareil plus rapide.

Il se rendra ensuite à l'école de tir aérien de Cazeaux, puis à l'école de Pau. S'il obtient le commandement d'une escadrille de chasse, son intention est de choisir, à l'école de Pau, une dizaine de pilotes jeunes, très ardents, de les former, de les grouper dans son escadrille et de les mener au combat.

Terribles Effets du dernier Raid britannique sur Mannheim

Genève, 21 mars. — Suivant des nouvelles reçues à Bâle, le raid britannique sur Mannheim a occasionné d'énormes dommages. Pendant plusieurs heures, diverses parties de la ville furent en flammes, surtout autour de la gare. Une poudrière et l'usine à gaz firent explosion; la circulation des trams dut être interrompue à cause des trous énormes creusés au milieu des rues principales. Les pompiers, aidés par les soldats, ont travaillé pendant dix heures à l'extinction des incendies.

On ne connaît pas le nombre des personnes atteintes, mais il doit être considérable. La population était terrorisée, et il règne une constante appréhension de futurs raids. Beaucoup de personnes quittent la ville pour la Suisse, surtout les femmes et les enfants. Les journaux sud-allemands continuent leur campagne contre les représailles aériennes; mais Berlin, qui est pour l'instant indemne, se refuse à négocier avec les alliés.

Un Avion allemand jette des Ballons de Gaz sur le Secteur américain

Front américain, 21 mars. — Un avion allemand a volé au-dessus de notre secteur, au nord-ouest de Toul, et a jeté des ballons de caoutchouc de quinze pouces de diamètre, remplis de gaz moutardé liquéfié. C'est la première fois, autant qu'on sache, qu'on utilise les avions à des opérations de ce genre. Heureusement, les ballons en question n'ont pas jusqu'à présent produit de résultats, sinon que tous les hommes sont rendus furieux par ce qu'ils appellent une guerre malpropre.

En Italie

M. Barrère chez M. Orlando

Rome, 20 mars. — M. Orlando a reçu ce matin l'ambassadeur de France, M. Barrère, avec lequel il a eu un long entretien.

L'Empereur d'Autriche sur le Front italien

Bâle, 21 mars. — L'empereur Charles a visité ces jours derniers, en compagnie du chef d'état-major général, le baron von Arz, le front sud-occidental. Il est rentré à Baden.

En Angleterre

Londres, 21 mars. — Sir A. Stanley, président du Board of Trade, a annoncé aux Communes que, par suite de l'affectation à d'autres usages de vapeurs charbonniers et du renvoi sur le front d'un grand nombre de mineurs, tous les consommateurs de gaz et d'électricité seront obligés de réduire d'un sixième leur consommation. La circulation des trams et chemins de fer électriques sera considérablement réduite. Les magasins ne devront plus se servir de lumières pour leurs devantures.

Aucun aliment ne sera cuit, aucun repas chaud ne sera servi entre deux heures et demie et cinq heures dans les hôtels, clubs, auberges, restaurants, pensions de famille et établissements où on donne à manger et à boire. Aucun théâtre, music-hall, cinéma ou autre lieu public d'amusement ne continuera ses représentations après vingt-deux heures et demie ou ne rouvrira après treize heures.

Enfin, à une époque très rapprochée, de nouvelles restrictions dans le service des trains de voyageurs auront lieu.

Déclaration de M. Lloyd George

M. Lloyd George, répondant à une question soulevée au cours des débats sur la construction des navires, dit :

« On a projeté 153 extensions de chantiers de constructions maritimes, et à l'heure actuelle 110 étaient déjà en cours. Relativement aux approvisionnements d'acier, les constructeurs de navires avaient non seulement autant d'acier qu'ils en avaient besoin, mais, de plus, le travail ne fut jamais arrêté par manque d'acier. La difficulté fut principalement la main-d'œuvre. On suggéra le retrait de 20,000 hommes de l'armée.

» En ce qui concerne l'armée métropolitaine, chaque homme que l'on a découvert être un spécialiste du travail des chantiers maritimes, a été rappelé, mais quand il s'agit d'hommes participant actuellement aux opérations du front, dont le savoir-faire est indispensable à la manœuvre des batteries, c'est une responsabilité grave que de les enlever, alors qu'ils peuvent être le pivot de toute l'organisation. Nous ne pouvons pas courir le risque de détruire l'efficacité de l'armée en campagne à un moment critique et périlleux en retirant des hommes faisant un travail où l'habileté est essentielle pour conduire à bien des opérations difficiles.

» Le gouvernement croit que par un effort spécial le déficit britannique de 120,000 tonnes de vaisseaux peut être comblé, si nous nous appliquons à notre tâche avec vigueur, afin de ne pas permettre à l'ennemi, qui ne peut pas nous battre sur le champ de bataille, de nous vaincre par ce moyen de destruction de notre commerce. »

Les Américains évitent de gaspiller nos Provisions

Nevers, 21 mars. — Les hôteliers, restaurateurs et aubergistes nivernais ont été avisés par un ordre général de l'autorité américaine que, « pour ménager leurs vivres », il a été défendu à toutes les personnes appartenant à des unités de l'armée américaine, régulièrement approvisionnées par leur corps, de prendre leurs repas dans les hôtels et restaurants, sauf aux passagers et aux hommes autorisés par écrit, dans des circonstances exceptionnelles.

Le Choléra à Batoum

Berne, 21 mars. — Selon des nouvelles de Constantinople, l'avance des troupes turques dans la région de Batoum aurait été arrêtée par une terrible épidémie de choléra et de peste qui ravage le pays. Ordre a été donné aux forces ottomanes de rétrograder rapidement, afin de se mettre à l'abri, et des médecins spécialistes ont été réclamés à Berlin.

COMMUNIQUÉS :: OFFICIELS ::

FRONT FRANÇAIS

Les Allemands nous attaquent en Champagne, à Verdun et en Lorraine Ils échouent sur toute la ligne

Du 20 Mars (23 heures)

Activité intermittente de l'artillerie entre MIETTE et AISNE ainsi qu'en CHAMPAGNE, assez violente sur la RIVE DROITE DE LA MEUSE et en FORET DE PARROY.

En WŒVRE, dans la région du BOIS BRULÉ, les Allemands ont lancé aujourd'hui une forte attaque sur nos positions. Après un vif combat, nos troupes ont rejeté les fractions ennemies qui avaient réussi à prendre pied dans quelques-uns de nos éléments avancés.

D'après des renseignements complémentaires, l'attaque ennemie déclenchée ce matin dans la région de SOUAIN a été menée par deux bataillons de troupes d'assaut qui ont subi de lourdes pertes et essuyé un échec complet.

Rien à signaler sur le reste du front.

Du 21 Mars (14 heures)

Au NORD DE L'AILETTE, nous avons réussi un coup de main sur les lignes ennemies aux abords de BOUCONVILLE et ramené une dizaine de prisonniers.

Vers la fin de la nuit, bombardement intense et soutenu des secteurs au NORD et au SUD-EST DE REIMS, ainsi qu'en divers points du FRONT DE CHAMPAGNE.

Dans cette dernière région, les Allemands ont prononcé plusieurs tentatives qui sont restées infructueuses, notamment dans le secteur des HURLUS, dans la région de SOUAIN et vers la ROUTE DE SAINT-SOUPLET.

SUR LA RIVE DROITE DE LA MEUSE, le bombardement de nos positions a pris une grande violence hier en fin de journée, et a été suivi d'une forte attaque entre le BOIS DES CAURIÈRES et BEZONVAUX.

Après un violent corps à corps, nos troupes ont rejeté l'ennemi des quelques points où il avait pénétré au premier abord. Des prisonniers sont restés entre nos mains.

EN LORRAINE, les Allemands ont obtenu un complet échec dans la REGION DE NOMENY. Les détachements d'attaque lancés vers une heure trente, après une vive préparation d'artillerie, ont été repoussés par nos feux et ont subi des pertes sérieuses sans aucun résultat.

De notre côté, nous avons réussi une incursion vers ARMAUCOURT et fait des prisonniers.

FRONT BRITANNIQUE

Du 20 Mars (soir)

Les détachements ennemis qui attaquèrent la nuit dernière deux de nos postes au sud de PASSCHENDAELE et deux au nord de POELCAPELLE ont été partout rejetés laissant des prisonniers entre nos mains et un certain nombre de morts devant nos tranchées.

Activité de l'artillerie allemande au cours de la journée au nord du canal de LA BASSEE, vers BOIS-GRENIER et vers PASSCHENDAELE.

Du 21 Mars (après-midi)

Ce matin, à la première heure, l'ennemi a déclanché un violent bombardement sur toute l'étendue du front entre les abords de VENDEUIL (sud de Saint-Quentin) et LA SCARPE.

Nous avons exécuté avec succès, la nuit dernière, vers SAINT-QUENTIN, un coup de main qui nous a permis de ramener treize prisonniers et trois mitrailleuses.

Des rencontres de patrouilles au sud-est de MESSINES et un autre coup de main au sud de la forêt d'HOUTHULST nous ont valu encore un certain nombre de prisonniers.

Une tentative de raid allemand a échoué vers ARMENTIERES.

FRONT D'ORIENT

Londres, 20 mars.

Nos aviateurs ont bombardé les gares et les voies ferrées d'ANGISTA et de PORNA. Dans le voisinage de ce dernier endroit, un train a été mitraillé à une basse altitude. Nous avons constaté que le mécanicien a sauté du train. Celui-ci a déraillé et puis a été bombardé.

L'invasion allemande en Russie

LES CADETS CONTRE LA PAIX HONTEUSE

Paris, 21 mars. — Malgré toute l'activité déployée sur le front occidental, aussi bien par nous que par l'ennemi, on ne peut relever aucune apparence d'offensive prochaine. Ce sont, du reste, presque toujours dans les mêmes secteurs, des tentatives de coups de main destinés à procurer des prisonniers, et des luttes d'artillerie dont le but semble être surtout de repérer l'emplacement des batteries de l'adversaire.

Dans les Flandres, les Allemands s'acharnent autour de Poelcapelle et de Paschendaele; ils cherchent évidement à reprendre pied sur le plateau, à l'est d'Ypres, afin d'avoir là une excellente base de départ pour l'attaque qu'ils tenteront tôt ou tard dans la direction de Dunkerque et Calais. C'est cette conviction qui nous avait fait écrire dans notre dernier article une phrase que des ciseaux trop prudents ont supprimée sur la nécessité d'occuper et d'organiser solidement l'extrême gauche de la ligne, c'est-à-dire la partie comprise entre Nieuport et Ypres.

Sur le front tenu par nos troupes, l'artillerie a tonné surtout en Champagne, sur la Meuse et en forêt de Parroy; l'infanterie ennemie a attaqué, mais sans succès au nord de Reims, dans la région de Souain, en Woëvre, dans celle du Bois-Brûlé et au sud d'Arracourt.

*
* *

Dans le « Berliner Tageblatt », le général von Ardenne annonce comme certaine l'offensive allemande sur le front occidental, et d'autre part, la « Gazette de Cologne » indique que des conférences sur cette offensive vont être faites dans plusieurs grandes villes d'Allemagne. On ne voit pas trop le but de ces conférences; car il est évident que tout ce qui pourrait y être dit pour intéresser l'auditoire en sera par prudence soigneusement écarté. Enfin, depuis quand l'assaillant pousse-t-il l'obligeance jusqu'à éventer ses projets et divulguer son plan ? Puisque l'Allemand attire notre attention à l'ouest, c'est qu'il médite une entreprise à l'est, probablement en Macédoine, où les troupes de Mackensen, rendues disponibles par la paix avec la Roumanie, se trouvent presque à pied-d'œuvre.

Sur cet ancien front d'Orient, que de tristesses ! Au mépris des engagements pris, et sous les plus fallacieux prétextes les Allemands continuent à avancer en Russie sur une immense ligne de plus de 1,800 kilomètres, de la mer Baltique à la mer Noire. A l'heure actuelle, ils occupent les îles d'Aland, puis la ligne de Narva à Pskov, au delà de laquelle, sur leur demande, les Ruses se sont empressés de reculer de 10 verstes; les troupes germaniques qui bordaient la rive droite du Dniepr, de Mohilev à Kiev, ont dépassé ce fleuve et se dirigent sur Koursk et sur Kharkov; enfin, elles occupent toute l'Ukraine et sont arrivées à Odessa et à Nicolaïef, avec l'intention de gagner la Crimée, où elles saisiront de gré ou de force la flotte russe de la mer Noire.

Mais ce n'est pas tout. Guillaume a de plus vastes desseins : il veut que l'Allemagne arrive à l'océan Arctique, et elle y parviendra, grâce à la Finlande, dont elle a fait son alliée et qu'elle incite à annexer toute la Carélie, afin de lui frayer ainsi la route à la mer.

Faut-il parler aussi de ces commissions de contrôle que les Allemands vont établir à Pétrograd, à Moscou et dans d'autres villes importantes de la Russie et de la Sibérie, sous le prétexte de veiller à l'exécution du traité de paix ? Les commissions auront pleins pouvoirs. L'élément allemand y dominera et aura en outre des gardes de soldats allemands pour assurer sa sécurité. Il est probable que ces gardes comprendront surtout des gradés destinés à encadrer les prisonniers allemands qui déjà se forment en détachements, reçoivent des armes et occupent les points stratégiques en Russie et en Sibérie.

Et devant l'effondrement et l'asservissement de leur pays, les maximalistes ne déplorent qu'une seule chose : la probable disparition des Soviets, dont le glas funèbre commence à sonner.

Pendant ce temps, on continue à discuter à Washington sur l'efficacité de l'intervention japonaise...

Général MARABAIL.

Les Ambassadeurs alliés bloqués en Finlande

Tammerfors, 18 mars. — Depuis cinq jours le train qui transporte le personnel des ambassades d'Italie et de France, et les légations du Portugal, de Belgique, Serbie et Grèce, a réussi à gagner la localité de Toiyala, à 40 kilomètres au sud de Tammerfors, où se trouve l'état-major de l'armée rouge finlandaise. Des négociations se sont poursuivies avec la garde rouge et la garde blanche, par l'entremise du vice-consul italien à Tammerfors, pour obtenir le libre passage à travers les lignes ennemies; car toutes les sorties de Russie, sauf par la côte Mourmane, sont barrées.

Les pourparlers entre les gardes, l'ambassadeur italien et M. Noulens, ambassadeur de France, au sujet d'une armistice de 24 heures, ont été très compliqués. Il s'agit pour les missions de pouvoir traverser les lignes, afin de gagner la Suède. Il fallut en référer au général Mannerheim par avion. On lança un message du haut des airs, mais le message a dû se perdre, car il n'a été reçu aucune réponse.

Les Cadets adressent à la France une Protestation contre la Paix maximaliste

Moscou, 21 mars. — Le parti de la Liberté populaire, ancien parti des cadets, vient de remettre officiellement au consul général de France à Moscou la protestation suivante :

« Que l'Allemagne sache bien que jamais le peuple russe ne saurait ratifier une paix qu'elle a arrachée aux détenteurs momentanés du pouvoir.

» Repoussant avec indignation la pensée même de la paix séparée, nous nous élevons davantage encore contre les plans formés par l'Allemagne de destruction de la Russie. Ce n'est pas de cette façon qu'on atteindra jamais à la co-existence paisible des peuples, et dès que le peuple russe, se remettant de la crise actuelle, renaîtra à une vie nouvelle, il reprendra sa tâche historique avec la même opiniâtreté qu'aux siècles précédents.

» Que nos alliés sachent également que jamais les partis du peuple russe, au nom duquel nous parlons, ne reconnaîtront cette violation des traités d'alliance qui, par la conclusion de la paix séparée, deviendra un fait accompli.

» Au nom de l'honneur et de la dignité de la Russie, au nom de son avenir et de ses destinées historiques, nous protestons contre cette paix qui livre la Russie à l'Allemagne. »

Il est à remarquer que ce manifeste complète la série des déclarations des partis politiques qui tous, à l'exception des maximalistes, ont protesté contre la conclusion de la paix séparée.

L'Esthonie et l'Entente

Stockholm, 21 mars. — Le ministre de France à Stockholm a reçu la visite d'une délégation envoyée par l'Assemblée d'Esthonie pour obtenir la reconnaissance par les gouvernements de l'Entente du gouvernement provisoire établi par cette Assemblée.

Les délégués ont déclaré à M. Thiébaut que l'Assemblée constituante représente 75 % de la population de leur pays, « qui ne veut pas devenir allemand ». Ils espèrent que les puissances de l'Entente et le Congrès de la paix reconnaîtront l'autonomie de l'Esthonie, qui serait un pays de libre échange, sans douanes, ouvert au commerce de tous les pays avec la Russie.

Ils Coloniseront la Courlande

Genève, 21 mars. — Un Congrès de la Société de colonisation bavaroise, qui a été tenu à Munich, a décidé d'envoyer 60,000 colons allemands en Courlande.

Les Bolcheviks resteront au Pouvoir

Pétrograd, 20 mars. — M. Lenine a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de former un cabinet de coalition.

Les commissariats devenus vacants par suite de la notification du traité de paix seront confiés à des bolcheviks.

Un Corps de Volontaires japonais en marche vers Blacoveschtenk

Tokio, 20 mars. — A la suite des événements qui se sont produits à Blagoveschetenk, un corps de volontaires japonais se dirige à marche forcée vers cette ville, venant de Tsitaihar, où il a été constitué.

LES NÉGOCIATIONS DE PAIX AVEC LA ROUMANIE

Les exigences de Czernin

Berne, 21 mars. — Un télégramme de Vienne donne des détails sur les revendications territoriales formulées par l'Autriche au cours des négociations de paix avec la Roumanie. L'Autriche demande à annexer toute la bande de territoire qui va de l'est du défilé de la Tour-Rouge à un point situé sur le Danube, près de Ghilramar. Tout le territoire roumain à l'ouest de la ligne ainsi tracée, soit approximativement 3,000 milles carrés, et comprenant les passes Vulkan, la porte orientale et les Portes-de-Fer, devient ainsi autrichien.

Czernin a annoncé son intention de constituer ce territoire en un pays de la Couronne, avec, pour capitale, Tarau-Séverin.

En face de Prédéal, les annexions exigées par Czernin visent tout le territoire qui va jusqu'à Buchteja. De ce point, une bande de territoire roumain de 80 milles de longueur sur 10 milles de large serait enlevée à la Roumanie. De Ocna, en se dirigeant vers le nord, une bande de 140 milles de longueur sur une largeur de 20 milles serait annexée à l'Autriche-Hongrie.

Enfin Czernin a demandé que, pour compenser les pertes de territoires imposées à la Roumanie, il soit attribué à celle-ci des compensations du côté de la Bessarabie, à l'ouest du Dniester.

Marghilomann accepte tout

Zurich, 21 mars. — On mande de Vienne que le cabinet Marghiloman accepte en principe toutes les rectifications de frontières et les autres conditions des empires centraux.

Prolongation de l'Armistice

Genève, 20 mars. — Le communiqué allemand annonce que l'armistice avec la Roumanie, qui, d'après le traité, a expiré le 19 mars, a été prolongé jusqu'au 22 mars, à minuit.

LE SERMENT DES JEUNES RECRUES

Jassy, 20 mars. — Le roi Ferdinand est parti pour Hustia, afin d'assister à la prestation de serment des jeunes recrues.

Le "Va-Tout" naval allemand

L'Allemagne a interdit à la navigation neutre les parages d'Héligoland en raison des préparatifs qu'elle y fait, préparatifs qui semblent s'étendre à une assez grande distance au large et consistant, on le devine aisément, dans l'extension des champs de mines.

Ce n'est là qu'un faible indice, mais suggestif quand même, de possibilités nouvelles. La richesse de combinaisons qu'apporte le perfectionnement des armes navales est prodigieuse, et si elle n'a produit jusqu'ici qu'un embouteillage automatique, réciproque et volontaire de toutes les flottes belligérantes, cela tient beaucoup à ce que, dans un jeu si nouveau, si hasardeux, chacun s'est peu soucié de risquer ses grosses cartes à l'aventure.

Il n'est pas impossible d'admettre que, pendant ce temps, les cerveaux allemands aient travaillé et que la méthode allemande, prudente, dans la préparation et brutale dans l'exécution, ait édifié la conception d'une bataille-manœuvre basée sur l'emploi simultané des flottes de ligne, des champs de mines préparés sur un terrain choisi d'avance et des sous-marins en grand nombre opérant par barrages mouvants. L'organisation, même purement théorique, d'une telle bataille est hérissée de difficultés, car rien ne doit y être laissé à l'imprévu, et tout, dans le combat, n'est qu'imprévu. Cependant il faut constater que jamais aucune marine n'avait songé à l'emploi de masses de sous-marins aussi denses que celles que possèdent les Allemands, que rarement l'on avait envisagé la possibilité de localiser une bataille dans des parages où la profondeur d'eau est assez faible pour permettre la disposition rapide de champs de mines fixes, et que l'on n'avait pas non plus mesuré la faculté que possède l'Allemagne de « manœuvrer » la flotte anglaise par la nécessité impérieuse, inéluctable où elle la met de poursuivre en forces toute démonstration allemande poussée vers l'Ouest.

La bataille du Jutland, en réalité, a éteint pour longtemps toute velléité d'entreprise de la flotte allemande. Peut-être pas pour toujours, car les têtes carrées, ces têtes de Boches obstinées et méticuleuses, ont dû continuer à travailler sur un problème dont le mécanisme compliqué est fait pour les séduire. Il s'agirait, en effet, de substituer la préparation au coup d'œil, la prévision à l'intention, de déclancher une manœuvre dont les péripéties devraient se succéder automatiquement pour faire passer les escadres anglaises sur des rideaux alternés de mines et de sous-marins.

La flotte allemande a le pouvoir, c'est incontestable, de faire sortir la flotte anglaise à sa rencontre quand elle le voudra. Elle a aussi le pouvoir de choisir le lieu de la rencontre, le point origine de la manœuvre, car il y a une impossibilité morale absolue à ce que les marins anglais ne courent pas sus à l'ennemi et ne le poursuivent pas sans délai. La destruction de la flotte allemande reste, pour l'Angleterre, le principal objectif de la guerre. Aucun risque ne l'en détournera si cette flotte prend la mer. Il ne subsiste donc, comme éléments d'incertitude du problème, que la direction ou les directions que prendrait la poursuite. Est-il possible d'envelopper ces directions dans certaines limites, de « préparer » à l'avance le champ de bataille à l'intérieur de ces limites ? Théoriquement, non. La science navale académique désapprouverait certainement un projet aussi aléatoire dans ses résultats que laborieux dans sa préparation et téméraire dans sa conception. Mais la pauvre science navale académique n'a encore rien trouvé de plus efficace à faire dans cette guerre que de ne rien faire. Il ne faut pas se laisser duper par ses vaticinations. Il vaut mieux se tenir en garde contre des possibilités. Nos amis anglais n'y manqueront pas.

C'est quand on évalue, par l'imagination, les conséquences de l'exécution et de la réussite d'un pareil projet de l'ennemi qu'on ressent de nouveau avec une conviction intense que la puissance navale n'est pas un vain mot. Si cette puissance était ébranlée, si la grande flotte anglaise pouvait être attirée dans un piège, la victoire finale serait irrémédiablement compromise. C'est alors qu'on verrait combien le sous-marin, en faisant sa piraterie, menace peu, à lui seul, la maîtrise de la mer. Ce sont toujours les flottes monstrueuses, embusquées dans leurs rades profondes, qui en décident.

Cependant, on ne peut se défendre d'une angoisse en songeant que l'heure peut venir, sans qu'elles le sachent, de leur impuissance en face des armes nouvelles; que, cette heure-là, elles l'auraient préparée elles-mêmes par leur inaction, et qu'alors elles seraient responsables de la plus effroyable catastrophe qui puisse s'abattre sur l'humanité.

Pour nous rassurer, nous avons certains indices qui dénotent que la flotte allemande n'est pas en état de risquer le tout pour le tout. Cependant on aurait tort de laisser tomber dans l'oubli toute préoccupation navale. Aucune déception, aucun revers même sur le front de terre n'aurait pour la cause commune des alliés la gravité d'une surprise maritime. Et rien ne nous rapprocherait plus vite de la victoire définitive qu'une victoire navale.

Jean CLAUDIUS.

Une Usine citée à l'Ordre du Jour

Paris, 21 mars. — Le « Journal officiel » vient de porter à la connaissance du pays la belle conduite du personnel dirigeant et ouvrier d'Isbergues (Pas-de-Calais), de la Société anonyme des Aciéries de France.

Cette usine, dont le directeur, M. Rémy, vient de recevoir la croix de la Légion d'honneur, située dans la région si éprouvée de Lens, a subi, surtout au cours de ces derniers temps, des bomb

La Trahison socialiste russe

Quand nous regardons la Russie d'aujourd'hui nous sommes obligés de regretter la Russie d'hier.

La Russie des tsars — encore empoisonnée par les Sturmer — fut fidèle à sa parole et à notre alliance. Elle fit la guerre avec vaillance et avec force. Elle gagna de grandes batailles. Deux fois au moins ses attaques ardentes aidèrent à rétablir sur le front d'Occident, des situations critiques. Elle fit trembler la Prusse et trembler la Hongrie. Elle eut l'honneur de délivrer l'Arménie du bourreau turc et de rendre, à travers la Perse, la main aux Anglais. Elle ramassa quatorze cent mille prisonniers. Tels sont quelques-uns des grands actes militaires qui resteront inscrits en lettres splendides sur les drapeaux du tsar. Cette Russie-là ne fut pas le « rouleau compresseur », mais elle fut vraiment l'« ours russe » dont les griffes puissantes taillaient profondément le flanc droit de la coalition austro-boche. Entre elle et nous, l'Allemagne provocatrice et meurtrière, prise entre deux feux, se sentait mourir lentement.

C'est alors qu'intervint la Russie des socialistes.

... Sous le prétexte que le tsar aurait peut-être pu trahir, les Soviets, eux, trahirent tout de suite. En trois mois, ils désorganisèrent la puissante nation slave, la désarmèrent, la vendirent au Boche à bas prix.

En même temps ils déchaînaient la guerre civile, indispensable au succès de leur trahison, et se couvraient de plus de sang et de plus de lâchetés en quelques semaines que le « tsarisme » en un siècle.

Les résultats ? Ils furent immenses. On les connaît :

La coalition austro-allemande à peu près libérée à l'est, et assurée enfin d'être ravitaillée; le blocus rompu définitivement d'un seul coup, et les populations assiégées dès lors sauvées d'une dangereuse angoisse; la Roumanie livrée; la Serbie désespérée; l'Arménie de nouveau sous le couteau; l'ennemi régnant sur la Baltique, puis régnant sur la mer Noire; les pays scandinaves sous la menace directe de Berlin. Par conséquent, l'impérialisme germanique dégagé de l'étreinte des démocraties occidentales.

Il est peut-être permis d'en conclure que les « voies et moyens » du socialisme ont ainsi trouvé à Brest-Litovsk un accord final qui nous dégoûte à jamais de la musique soi-disant humanitaire et pacifiste.

***

Car tous ces crimes se commirent fort naturellement au nom de doctrines pompeuses, dont certains nigauds se montrent encore fort éblouis chez nous, et à l'aide de proclamations, dissertations et protestations qui ne laissent rien à désirer quant à la vanité et quant à la sottise.

C'est ici, d'ailleurs, que l'on peut surprendre sur le vif la profonde hypocrisie maximaliste. Jugeant, comme il convient, sur les faits et sur les résultats, que constatons-nous, en effet, d'essentiel ? Tout au moins deux choses : 1° les socialistes russes (vous pouvez, si vous le préférez, les appeler Bolchevikis, mais ça n'y change rien) ont proscrit la guerre étrangère, mais au profit de la guerre civile; 2° les mêmes individus ont proscrit l'impérialisme du tsar slave, mais au profit de l'impérialisme du kaiser allemand.

Le premier acte eut lieu, paraît-il, au nom de l'humanité elle-même; le deuxième acte, au nom de la liberté des peuples tout simplement.

Pauvres peuples ! Faudra-t-il donc que vous soyez toujours mangés, tel le lapin, à la même sauce amère. Mais il faudra bien nous garder, désormais, de parler si haut et si souvent d'humanité et de liberté puisque nous savons — grâce aux socialistes russes — que cela veut dire très exactement là-bas : assassinat et servitude.

Et alors, la question se pose de savoir si, décidément, les mêmes prédications, entraînant assez logiquement les mêmes effets chez les esprits faibles, n'aboutiraient pas aux mêmes résultats ailleurs ?

Je veux dire par là que, chez nous par exemple, certains prédicateurs des temps nouveaux ont tout intérêt maintenant, afin qu'on puisse admettre leur loyauté, sinon leur esprit, à changer leurs formules, ou bien à mieux attacher des masques qui tomberaient tout seuls en montrant la grimace apprise à Berlin.

***

Certes, nous pourrions ajouter : Tant pis pour les Russes, puisqu'il leur a plu de plier les genoux et d'accepter le joug déshonorant et ruineux d'une poignée de gredins habiles à leur passer les menottes allemandes. Mais il ne s'agit pas des Russes seulement. Il s'agit aussi de nos hommes à nous, que la trahison des socialistes russes met en danger ! Donc, avec ces socialistes-là, et tous autres qui entretiendraient avec eux une complicité quelconque, il y a un compte à régler.

On voit bien que certains « épongistes » s'évertuent à brouiller les chiffres pour nous cacher ces évidences. Ces épongistes ont tort, et la France n'est pas encore la Russie. Les opérations des nommés Lenine et Trotsky, qui ont conduit les Boches triomphant à Kieff, à Odessa, en Finlande, aux portes de Pétrograd, ainsi que les Turcs à Trébizonde, pouvaient également livrer Paris.

La France ne l'oubliera pas.

Elle n'oubliera pas non plus que les délégués de l'état-major allemand étaient reçus chapeau bas par l'Institut Smolny au moment même où le susdit Institut empêchait l'ambassadeur de France quittant Pétrograd d'amener avec lui les Français qu'il lui avait plu de désigner. Ce fait constitue un acte d'hostilité déclarée. Par contre, la paix étant décidément faite avec Guillaume, on va lui adresser respectueusement « l'ambassadeur » Yoff, intelligent négociateur qui sait signer sans discuter.

Quelques autres hontes sont réservées à notre grande alliée d'hier, devenue quelque chose d'infâme et d'informe. Voici les dernières : les Boches instruisent l'armée ukranienne, ce qui veut dire qu'ils la domestiquent. D'autre part, toute la flotte de guerre russe va passer, sous prétexte d'un troc quelconque, aux mains de l'Allemagne. La Courlande aussi, et puis le reste...

Ni annexions ni indemnités ! — avons-nous entendu fièrement proclamer par les sovietistes de là-bas, les jobards de par ici, et les malins de la Wilhemstrasse. Nous voyons ce que cela veut dire. Nous nous en étions douté un peu.

Avec une pitoyable grandiloquence, les sovietistes décrètent aussi qu'il leur faut défendre le pays russe; mais ils le vendent d'abord par petits et gros morceaux... La grotesque et sinistre farce léniniste n'a pas d'autre signification que celle-ci : Le 3 mars à Brest-Litovsk, le 17 mars à Moscou, les socialistes russes, faux représentants de l'honneur et de l'intérêt national, ont fait de leur patrie une magnifique colonie allemande.

Henri SABARTHEZ.

PAGES D'HÉROISME

LES GLORIEUX SOLDATS DU SUD-OUEST

Récit des opérations qui ont valu au 24e régiment d'artillerie (La Rochelle) d'être cité à l'ordre de l'Armée

(De notre Correspondant spécial accrédité auprès des Armées)

Le 29 mars 1917, à deux heures du matin, le 24e R. A. C. (sous les ordres du commandant TEULIER, A.-D. FERREYRA) arrive dans la vallée de l'Aisne et établit son bivouac entre les villages de Merval et de Glennes.

Le régiment est affecté à une division pour l'attaque projetée Ailles-Vauclerc et ultérieurement : Crête de la Bove.

Sa mission est de mettre en batterie près des lignes ennemies et « d'accompagner » notre infanterie quand les autres batteries seront à bout de souffle.

L'exécution de cette mission implique l'armement d'une grande batterie de 36 pièces approvisionnée à 21,000 obus. Cet armement se fait à ciel ouvert, à 400 mètres d'un ennemi vigilant et dans des conditions atmosphériques très défavorables.

Un decauville, établi en boyau, est d'abord utilisé pour le transport des munitions; mais il est rapidement mis hors d'usage par le bombardement et par la boue. L'armement se poursuit alors à bras d'hommes, à travers 1,500 mètres de boyaux effondrés et dans une boue compacte qui atteint, sur d'assez longs parcours, la hauteur du genou. Malgré l'effort consenti avec ardeur par chacun, il faut doubler, les derniers jours, ce moyen de transport par des caissons; les attelages sont choisis avec soin, les chaînes entourées de chiffons, les roues soigneusement graissées.

Le 15 avril, la « Batterie de la Courtine » était armée.

Le 16 avril, dix minutes après la première vague, les D. O. L. (1) se portaient au delà du Chemin-des-Dames; une demi-heure après, partaient les reconnaissances, auxquelles il arriva de faire des prisonniers.

Cependant, la mission primitive du régiment devenait inutile : il reçoit l'ordre de faire des tirs de peignage sur les deuxièmes lignes. Toutes les batteries ouvrent un feu violent que ne ralentissent ni les tirs intenses de contre-préparation ennemis, ni les lourdes pertes. Ce feu est soutenu pendant plusieurs heures en pleine vue de l'ennemi.

Dans la nuit du 16 au 17, parvient l'ordre de retirer le matériel. Ce mouvement délicat s'exécute au prix de pertes sensibles; avant le lever du jour, tout le matériel est enlevé. Ces vingt-quatre heures de combat ont coûté au régiment : 6 canons, 6 officiers, 12 sous-officiers, 55 hommes; mais il était de nouveau en batterie le 17 au matin, sauf sa 7e batterie, qui n'avait pu être reconstituée.

L'immense effort fourni par tout le personnel pendant ces journées, et le moral très élevé dont il ne cessa de faire preuve, lui ont valu les félicitations du général commandant la division, et la citation suivante à l'ordre de l'armée :

24e REGIMENT D'ARTILLERIE

« Pendant la préparation et au cours de l'attaque d'avril 1917, a, sous le commandement du chef d'escadron TEULIER, commandant le régiment; des chefs d'escadron LARTIGUE, SOULE, MILLOT, commandants de groupe, témoigné de remarquables qualités de bravoure, d'endurance et d'abnégation. A ainsi réussi à placer et à approvisionner ses neuf batteries dans une tranchée de soutien, à 400 mètres de l'ennemi, surmontant à force d'énergie tenace les difficultés considérables qu'offraient un terrain détrempé par les pluies et des boyaux effondrés. A subi de grandes pertes d'officiers, d'hommes et de matériel, sous des tirs de contre-préparation particulièrement violents. Le jour de l'attaque, n'a pas cessé de tirer, sous un feu intense d'obus de gros calibres, dans des conditions techniques très difficiles. »

Quelques Faits d'Armes individuels

Voici trois citations caractéristiques qui montrent bien que les artilleurs ont une large conception de leur devoir et qu'ils jouent parfaitement le rôle de fantassins lorsque les circonstances le permettent :

DUVERNOY (Henry-Emile-Armand), vétérinaire aide-major de 1re classe au 24e régiment d'artillerie :

« Volontaire héroïque; le 16 avril 1917, venant de combattre avec l'infanterie, se porte à l'assaut de la Ferme d'H... avec le ...e R. I. C. — Le 5 mai 1917, part avec la première vague du ...e R. I., fusil en main, et occupe jusqu'à la nuit l'objectif conquis, faisant le coup de feu et prêtant aide et assistance au chef de section d'infanterie auprès duquel il se trouve. »

JAPIN (Georges), sous-lieutenant à titre temporaire, 24e régiment d'artillerie, 124e batterie de 58 de tranchées :

« Le 18 mars 1917, à la tête d'une dizaine d'hommes de sa demi-batterie, ayant achevé leur mission de destruction, est parti à l'assaut avec l'infanterie. Ont participé au nettoyage des tranchées conquises et ramené treize prisonniers. » (Citation à l'ordre de la brigade.)

DE MARLIAVE (Guy-Marie-Gaston), capitaine commandant la 104e batterie de 58 T. du 24e régiment d'artillerie :

« Officier d'une bravoure remarquable. La veille de l'assaut (15 avril 1917), chargé de vérifier l'état de destruction des réseaux, s'est rendu, accompagné seulement d'un de ses camarades et d'un sous-officier, dans la tranchée de première ligne ennemie, qui était occupée par endroits et où il a livré combat. A aidé à ramener le corps d'un sous-officier français tué au cours du combat. »

Officier neuf fois cité.

Les observateurs, les agents de liaison, les téléphonistes doivent souvent accomplir leur mission sous un feu extrêmement violent; leur dévouement, alors, égale leur sang-froid :

GELINEAU (Jean-Baptiste-Léon), sous-lieutenant au 24e régiment d'artillerie :

« Observateur en ballon, très courageux; s'est jeté en parachute de la nacelle plutôt que d'aller atterrir dans les lignes ennemies, emportant avec lui tous les papiers importants. A rapporté tous ces papiers, bien qu'il ait été traîné sur un parcours de plus de 1,500 mètres à l'atterrissage.

» A rendu les plus grands services pendant la bataille de Verdun. Soumis au tir fusant précis d'une pièce allemande, a repéré la position de cette pièce, malgré la chute rapide du ballon, atteint dès les premiers projectiles. »

BRUN (Ernest), numéro matricule 7398, trompette à la 2e batterie du 24e régiment d'artillerie :

« Le 14 septembre 1914, pendant un mouvement de repli du groupe, est resté seul sur la position pour rouler le fil téléphonique, malgré un violent bombardement de 105. A eu son cheval tué sous lui et son manteau percé d'éclats. A rejoint à pied avec le plus grand calme.

» Le 26 septembre 1914, est allé à trois reprises différentes réparer le fil téléphonique qui reliait le poste du commandement à la batterie sur un terrain fortement battu.

» Le 14 octobre 1914, a ramené à la batterie, sur ses épaules, son capitaine grièvement blessé, à travers un terrain difficile et battu par l'ennemi. »

COUDREAU (Maurice-René), lieutenant de réserve au 24e régiment d'artillerie :

« Officier téléphoniste d'une énergie et d'une bravoure exceptionnelles; a fait preuve d'un dévouement remarquable pour assurer les liaisons téléphoniques au cours des opérations du 4 au 27 mai 1916, sous un bombardement violent et presque continu. Le 13 mai, les lignes de batteries étant rompues en de nombreux endroits, est allé de sa personne aider à leur déplacement. Ayant eu à ses côtés son sous-officier grièvement atteint, a pris celui-ci sur ses épaules et l'a transporté jusqu'au prochain poste de secours. Est revenu ensuite sur le même terrain, toujours violemment battu; a pu mener sa mission à complète exécution. »

GALATOIRE (Maurice-Marius), maréchal des logis, 24e régiment d'artillerie, 124e batterie de 58 de tranchées :

« Engagé volontaire pour la durée de la guerre, malgré une grave maladie de cœur qui l'avait fait réformer, s'est toujours proposé pour les missions dangereuses et a mérité une première citation le 10 mars 1915. Le 28 mai 1916, est monté en première ligne au bois de la Caillette, entre Douaumont et Vaux, avec une équipe d'artilleurs de tranchée chargée d'y tenter l'organisation de positions. S'y est prodigué pendant trois jours sous un bombardement ininterrompu, entraînant ses hommes à un travail presque impossible, dégageant les blessés ensevelis, etc., etc...

» Le 1er juin au matin, l'ennemi ayant pénétré en force dans nos tranchées, dont presque tous les défenseurs étaient tués ou blessés et dont toutes les communications avec les réserves étaient coupées depuis la veille par le tir de barrage, alors qu'autour de lui tous les survivants se rendaient, et bien que blessé lui-même d'un éclat d'obus entre les épaules, a préféré, plutôt que d'être fait prisonnier, se lancer sous le tir de barrage; a réussi, seul avec un officier, à franchir la crête du ravin de la Caillette qu'aucun agent de liaison n'avait pu passer depuis la veille, et a pu apporter au colonel commandant le secteur, qui ignorait tout de la situation, les renseignements indispensables. » (Citation à l'ordre de l'armée.)

Enfin nous trouvons nos artilleurs stoïques sous le feu pendant la bataille et continuant, malgré leurs blessures, à diriger le feu de leurs pièces :

LACASSAGNE (Antoine-Jacques), numéro matricule 15 08, maréchal des logis à la 1re batterie du 24e régiment d'artillerie :

« Chef de section à la 1re batterie, le 28 août 1914, a donné sous un feu très violent l'exemple d'une bravoure à toute épreuve et d'un grand mépris du danger.

» Blessé une première fois à la tête, s'est fait un pansement sommaire et a continué à remplir ses fonctions de chef de section. Blessé une seconde fois au pied, est toujours resté à son poste. A reçu enfin une troisième blessure très grave à la tête par un éclat d'obus qui l'a complètement défiguré. »

DUPON (Célestin), maréchal des logis, 24e régiment d'artillerie, 124e batterie de 58 :

« Le 8 septembre 1916, chef de section dirigeant un tir de répression, blessé à son poste d'observation en première ligne, a continué à diriger le tir jusqu'à la fin, obtenant de son personnel un rendement considérable, et n'a consenti à aller se faire panser qu'après la fin de l'opération. » (Citation à l'ordre de la D. I.)

DECATTIGNIES (Léon), maréchal des logis, 24e régiment d'artillerie, 124e batterie de 58 :

« Le 19 août 1917, a réglé pendant plusieurs heures le tir de ses pièces, debout sur le parapet de la tranchée. Très grièvement blessé à l'œil et à la cuisse, n'a consenti à se laisser panser et emporter qu'après avoir passé à son successeur tous les renseignements utiles pour l'entier accomplissement de sa mission. » (Citation à l'ordre de la brigade.)

Notre prochain article sera consacré au 58e régiment d'artillerie (Bordeaux).

(1) Détachements d'observation et de liaison.

L'Impôt général sur le revenu et les Impôts cédulaires

Nous pensons être utile à nos lecteurs en leur fournissant ici quelques explications sommaires sur le fonctionnement de ces impôts et sur les obligations qui en dérivent pour les contribuables.

IMPOT GENERAL SUR LE REVENU

Toute personne qui ne se trouve pas dans les limites de l'exonération prévue par la loi est obligatoirement tenue de souscrire la déclaration de ses revenus d'ici au 31 mars, au contrôleur des contributions directes de son quartier ou de son canton.

Cette déclaration doit être écrite sur une formule mise à la disposition des contribuables dans toutes les mairies. Les revenus imposables sont classés en huit catégories, et chaque contribuable doit indiquer en regard ses **revenus nets** de 1916, selon qu'ils se rapportent à telle ou telle branche d'éléments imposables. Nous observons qu'on obtient le revenu net en imputant sur le produit brut les diverses dépenses énumérées dans l'article premier du décret du 17 janvier 1917. On en trouvera le détail à la page 26 de la note-brochure, que toute personne peut se procurer sans frais à la mairie de son domicile.

IMPOTS CEDULAIRES

Les impôts cédulaires organisés par la loi du 31 juillet 1917 et qui entrent en vigueur à partir du 1er janvier 1918, frappent :

1° Les bénéfices industriels et commerciaux;

2° Les bénéfices de l'exploitation agricole;

3° Les traitements, indemnités et émoluments, salaires, pensions et rentes viagères;

4° Les bénéfices des professions non commerciales;

5° Et les intérêts des créances, dépôts et cautionnements.

A la différence de l'impôt général sur le revenu, qui est un impôt de superposition, et qui n'atteint que les particuliers, les taxes cédulaires, créées en remplacement des contributions personnelle, mobilière, des portes et fenêtres, et des patentes (part de l'Etat seulement), sont dus par les particuliers et par les Sociétés, indépendamment de l'impôt global sur le revenu; autrement dit, ils fonctionnent simultanément et se superposent.

L'établissement des impôts cédulaires est soumis à des règles spéciales à chaque catégorie.

a) **Cédule des bénéfices industriels et commerciaux.** — Cette cédule vise tous les commerçants et exploitations commerciales en général, banquiers, escompteurs, agents de change, industriels, Sociétés par actions, en commandite et en nom collectif, etc.

Ni les Sociétés obligatoirement tenues de communiquer leurs bilans à l'administration de l'enregistrement, ni les contribuables passibles de la contribution extraordinaire sur les bénéfices de guerre, n'ont à faire aucune déclaration pour l'assiette de cette taxe. Elle est assise d'office par le contrôleur, sur les résultats du bilan.

Quant aux autres assujettis, ils peuvent se faire taxer en indiquant leurs bénéfices réels avant le 1er avril, ou, à défaut, ils sont taxés sur le chiffre d'affaires, mais, dans ce cas, ils n'ont pas à prendre l'initiative d'une déclaration. Ils attendront d'y être invités par le contrôleur, et disposeront d'un délai de vingt jours pour indiquer leur chiffre d'affaires. Leur imposition sera réglée par l'application de coefficients appropriés, au taux de 4,50 pour 100. Dans le cadre étroit d'un journal, il ne nous est pas possible de nous étendre plus longuement à ce sujet.

b) **Cédule sur les bénéfices de l'exploitation agricole.** — En l'espèce, le contribuable n'a à souscrire aucune déclaration. Cet impôt, qui est dû par tout propriétaire ou exploitant dont le bénéfice agricole est supérieur à 1,250 francs, est calculé forfaitairement, et le bénéfice imposable est évalué à la moitié de la valeur locative des terres exploitées. Le taux de cet impôt est de 3 fr. 75 pour 100.

c) **Impôt sur les traitements publics et privés, indemnités et émoluments, salaires, pensions et rentes viagères.**

Les personnes passibles de cet impôt n'ont aucune déclaration à faire, puisque les employeurs doivent fournir dans le courant du mois de janvier de chaque année la liste de leurs salariés pendant l'année précédente, avec l'indication des divers appointements ou rémunérations d'un chacun.

Le taux de cet impôt est de 3,75 pour 100, avec des abattements à la base. Il en est de même pour les pensions et rentes viagères, dont la déclaration doit être faite par les débi-rentiers.

d) **Impôt sur les bénéfices des professions non commerciales.** — Cette cédule s'applique aux revenus des professions libérales et aux profits de toutes occupations ou exploitations lucratives.

Les intéressés doivent déclarer le montant de leurs bénéfices dans les **trois premiers mois de l'année,** mais ce n'est que le bénéfice net qui est imposable au taux de 3,75, avec des abattements à la base, selon l'importance de la population de la commune. A Bordeaux, l'impôt n'est dû qu'au dessus de 2,500.

e) **Cédule des intérêts des créances, dépôts et cautionnements.** — La loi du 31 juillet 1917, article 38, a soumis à un impôt de 5 pour 100 les intérêts, arrérages et tous autres produits :

1° Des créances chirographaires, hypothécaires et privilégiées;

2° Des dépôts de sommes d'argent, à vue ou à échéance fixe, quel que soit le dépositaire ou l'affectation du dépôt;

3° Des cautionnements en numéraire.

Les intérêts des sommes déposées dans les Caisses d'épargne en sont affranchis, ainsi que toutes les opérations commerciales ne présentant pas le caractère juridique d'un prêt, tels, par exemple, les billets causés valeur en marchandises, lettres de change.

Cet impôt est payé par l'apposition de timbres spéciaux correspondant à l'importance des sommes, mais quoique dû, en principe, sur tous intérêts payés **depuis le 1er janvier 1918,** l'administration a décidé de ne pas l'exiger sur les intérêts échus avant le 1er janvier 1918, bien que ces intérêts aient été payés après cette date.

Nous dirons prochainement un mot de la nouvelle législation « sur les effets de commerce, la taxe des paiements et le timbre des quittances, qui entrera en vigueur le **1er avril.**

REVUE DE LA PRESSE

LE BELEMENT DE LORD LANSDOWNE

Paris, 21 mars. — C'est ainsi que M. Gustave Hervé qualifie les déclarations de l'ancien ministre des affaires britanniques, qui, pour le directeur de la *Victoire*, verse dans la même grossière erreur que tous les pacifistes bêlants qui ont continuellement à la bouche les grands mots de Société des nations :

Laissez-nous tranquilles avec votre Société des nations et votre future gendarmerie internationale, tant que vous n'aurez pas démontré, en réduisant l'Allemagne à demander grâce, que votre Société des nations est viable.

Battre l'Allemagne militairement, voilà justement ce qu'ils ne veulent pas, le marquis de Lansdowne et avec lui ces piteux socialistes qui vont ces jours-ci traverser les mers pour essayer de communiquer leur âme de vaincus à Gompers et à la robuste classe ouvrière américaine.

Ou plutôt ils voudraient bien la battre : mais ce sont tous des gens qui ont perdu la foi en la victoire, ce sont des défaitistes et des vaincus qui voudraient masquer leur capitulation derrière de grandes phrases et de sublimes théories. Le marquis de Lansdowne bêle bien. Mais Lenine et Trotzky bêlaient encore mieux. Et leurs bêlements ont amené les Allemands à Riga, à Revel et à Odessa, en attendant qu'ils les conduisent à Pétrograd et à Moscou.

L'OPPOSITION DES SOCIALISTES A M. CLEMENCEAU

Les socialistes continuant les oppositions systématiques à M. Clémenceau ont voulu hier, M. Mayeras sur la question des représailles des raids allemands aériens, et M. Laval, sur la catastrophe de la Courneuve, mettre le président du conseil en situation difficile. La Chambre chaque fois a donné raison à M. Clémenceau. Le *Temps* demande :

Les socialistes désarmeront-ils ? Leurs échecs renouvelés les encourageront-ils à de nouveaux assauts tantôt directs tantôt obliques ? Après les raids d'avions, l'explosion de la Courneuve leur servira-t-elle de prétexte à des attaques ailleurs manquées ? Persisteront-ils à exploiter tour à tour, au gré de leurs passions politiques, les diverses catastrophes qui éprouvent notre pays ? On ne pourrait que s'attrister d'une hostilité qui se baserait ainsi parfois sur les malheurs publics.

REMARQUES AUTOUR DE LA GUERRE

M. Albert Guinon donne au *Gaulois* quelques nouvelles remarques autour de la guerre :

Un peuple qui abandonne ses alliances au cours d'une guerre risque à l'heure de la paix d'être vaincu deux fois : par ses ennemis et par ses alliés.

Beaucoup de gens entendent par militarisme une organisation militaire plus solide que la leur.

L'imprévoyance se prend trop volontiers pour du courage.

Pour contradictoire que cela paraisse à première vue, les Parlements ne donnent dans les cas graves leur confiance à un gouvernement que s'ils le sentent capable au besoin de passer outre à leur volonté.

PROPAGANDE

Le commandant d'artillerie X..., qui vient de rentrer en France après une longue captivité en Allemagne, en a rapporté, avec de lamentables souvenirs, cette anecdote que répète *Excelsior* :

Dans le camp où il était interné sévissait un major qui avait entrepris de convaincre les officiers français de la supériorité de l'Allemagne. Il les réunissait fréquemment en conférence, et là, dans un cercle où l'ironie de ses auditeurs se voilait d'une froideur correcte, il faisait de la psychologie européenne.

— Messieurs, dit-il un jour, je suis le premier à rentrer hommache à la France : c'est un grand bays ! et les Français se sont montrés héroïques ! Je rends aussi hommache aux Russes : ils ont faillamment compattu ! Mais fous confientrez avec moi, messieurs, que leur rôle n'est pas « comprable » à celui de l'Allemagne qui est... comment tites-fous ? ce qui fait chermer ? pousser les blantes ?

— Le fumier, suggéra doucement un auditeur pénétré d'attention.

— C'est cela, messieurs, c'est cela ! Le vumier ! L'Allemagne est le vumier du monde !

Et ce jour-là on n'écouta pas plus avant.

LES AFFAIRES EN COURS

Cinquième Demande de Poursuites contre Ch. Humbert

Il aurait reçu deux millions de trop pour ses achats en Amérique

Paris, 21 mars. — Une nouvelle demande en autorisation de poursuites contre M. Ch. Humbert, en raison des marchés conclus par lui en Amérique, est transmise aujourd'hui par le général Dubail, gouverneur militaire de Paris, à M. Antonin Dubost, président du Sénat. Elle sera déposée demain sur le bureau de l'Assemblée. Elle est la cinquième dont fasse l'objet l'ex-directeur du « Journal ».

On se souvient que dans les premières semaines de la guerre, le capitaine Humbert était allé aux Etats-Unis avec une mission des ministres de la guerre et de la marine, mission en vertu de laquelle il avait procédé à d'importants achats pour le compte de l'intendance. M. Humbert avait acheté notamment des couvertures et des fers à cheval.

Accusé par Bolo pacha d'avoir touché sur ces achats des commissions considérables, le sénateur de la Meuse, dans une lettre publiée le 16 octobre par le « Journal », protesta contre ces allégations et demanda qu'une enquête fût faite sur la façon dont il avait accompli son mandat.

L'enquête eut lieu. Déjà, M. Millès-Lacroix, président de la commission des marchés du Sénat, avait rédigé sur la mission de M. Ch. Humbert un rapport des plus sévères. L'enquête fut reprise sur nouveaux frais. On informa en Amérique et en France. Il en résulta un second rapport très documenté, que M. Millès-Lacroix, après en avoir donné lecture à ses collègues de la commission des marchés, transmit au ministère de la guerre, tant les faits qui s'y trouvaient établis revêtaient un caractère de haute gravité. C'est ce rapport qui a motivé la nouvelle demande d'autorisation de poursuites.

Le rapport de M. Millès-Lacroix fait l'historique de la mission, donne les quantités de marchandises achetées et les prix payés. Il estime que la France a souffert d'une grande majoration de prix, et que, notamment, pour un marché de onze millions, il a été payé deux millions de trop.

Le rapport indique que M. Millerand, ministre de la guerre, mit rapidement fin à la mission de M. Charles Humbert.

Il apprend, d'autre part, que le sénateur, rentré en France après avoir reçu une lettre de félicitations signée de M. Augagneur, obtint aussitôt une nouvelle mission de ce dernier pour se rendre auprès des usines Ansaldi, en Italie. M. Augagneur, entendu récemment par la commission, a reconnu nettement que la mission qu'il avait donnée en Amérique au capitaine C. Humbert était de « pure complaisance ».

LA PEINE ENCOURUE

Les faits visés tombent sous le coup des articles 175 et 177 du Code pénal. L'article 175 édicte : « Tout fonctionnaire, tout officier public, tout agent du gouvernement qui, soit ouvertement, soit par actes simulés, soit par interposition de personnes, aura pris ou reçu quelque intérêt que ce soit dans les actes d'adjudications, entreprises ou régies dont il a ou avait au temps de l'acte, en tout ou en partie, l'administration ou la surveillance, sera puni d'un emprisonnement de six mois au moins et de deux ans au plus, et sera condamné à une amende qui ne pourra excéder le quart des restitutions et des indemnités, ni être au-dessous du douzième. Il sera, de plus, déclaré à jamais incapable d'exercer aucune fonction publique.

» La présente disposition est applicable à tout fonctionnaire ou agent du gouvernement dans une affaire dont il était chargé d'ordonnancer le paiement ou de faire la liquidation. »

Voici maintenant l'article 177 :

« Tout fonctionnaire public de l'ordre administratif, tout agent ou préposé d'une administration publique qui aura agréé des offres ou promesses ou reçu des dons ou présents pour faire un acte de sa fonction ou de son emploi même juste, mais non sujet à salaire, sera puni de la dégradation civique et condamné à une amende double de la valeur des promesses agréées ou des choses reçues sans que la dite amende puisse être inférieure à 200 fr. Les coupables pourront en outre être interdits des droits mentionnés dans l'article 42 du présent code (certains droits civils, civiques et de famille) pendant cinq ans au moins et dix ans au plus, à compter du jour de la condamnation. »

La Santé de M. Charles Humbert

Paris, 20 mars. — M. Charles Humbert se plaignant de malaises, a été examiné par le docteur Socquet. Le médecin a conclu qu'il n'y avait pas lieu de transférer à Fresnes le sénateur de la Meuse; mais comme il a trouvé qu'il mangeait beaucoup trop, il l'a mis au régime du lait.

Le Poste de T. S. F. de la Baule

Le Coupable ne serait qu'un Maniaque

Saint-Nazaire, 21 mars. — Voici quelques renseignements complémentaires au sujet de la découverte d'un poste de T. S. F. à la Baule, très élégante plage de la rive droite de la Loire où affluent déjà les baigneurs désireux d'avancer leurs vacances.

Samedi, les bruits les plus fantastiques pouraient parmi la population. On disait que des signaux lumineux avaient été faits la nuit dans un chalet situé au bord de la mer. Dans la soirée de mercredi, le parquet de Saint-Nazaire au complet, accompagné d'une forte escorte de maréchaussée, s'arrêtait à la porte de la villa. Il disposait autour sa force armée et sommait le maître du logis d'ouvrir. Après une minutieuse perquisition, on découvrit un poste de T. S. F. dans le grenier. Aussitôt l'arrestation du propriétaire, de sa femme, de sa fille et de son domestique fut décidée.

Le Coupable

Le coupable est un vieil et riche Espagnol, M. Gregorio de Angulo y Garcia. Il est venu s'installer là, séduit par le paysage, il y a près de trente ans et il y vivait entre deux passions : celle de sa fille, Maria de Concepcion, et celle de l'heure exacte. C'était pour lui une douce folie que de connaître rigoureusement à quel point il en était du cours de ses jours. Et pour la réaliser il avait collectionné tous les instruments servant à mesurer le temps, depuis le plus primitif jusqu'aux horloges modernes les plus compliquées.

Avec les années, cette inoffensive manie ne fit que s'accentuer. Une antenne de T. S. F., ultime effort, permit au seigneur de Angulo de recueillir deux fois par jour l'heure portée par les ondes de la Tour Eiffel. La guerre, ses exigences, ses restrictions nombreuses, ne purent astreindre l'original Espagnol à se résoudre à supprimer son poste de réception. Un appareil ingénieux, édifié par ses soins dans son grenier au moyen d'une cage en fil de fer suspendue dans le vide, permit à l'esclave de l'heure exacte de satisfaire sa manie en narguant les investigations de la police. Mal lui en prit, car peu à peu les voisins perçurent des crépitements bizarres. Par les nuits noires l'antenne s'orna d'aigrettes violettes. De là à penser que tous ces signaux s'adressaient à des sous-marins boches en mer, il n'y avait qu'un pas. Il fut vite franchi, et l'autorité saisie intervint.

A Paris, Angulo y Garcia passait déjà pour un monomane

M. Gregorio de Angulo y Garcia a occupé à Paris, pendant de nombreuses années, un luxueux appartement avenue de l'Alma. Mais il passait la plus grande partie de son temps à la Baule, et finalement s'y fixa définitivement. Les personnes qui ont connu l'Espagnol et que nous avons vues montrent quelque étonnement de le voir compromis dans une telle affaire. Toutes estiment qu'en installan chez lui un appareil de T. S. F., M. Angulo y Garcia ne faisait qu'obéir à une de ses innocentes manies et elles lui en connaissent un certain nombre d'autres. C'est ainsi que lorsqu'il résidait jadis à Paris, il sortait tête nue par tous les temps et en sabots quand il pleuvait. On cite sur son compte quantité de menues excentricités. On ne le croit pas capable d'espionnage; c'est un maniaque dont les excentricités ont dû paraître suspectes. La femme et la fille de l'étranger ont été mises hors de cause et relâchées. Le parquet garde écroués l'Espagnol et son valet de chambre en attendant la fin de l'enquête.

Désordres dans le Béloutchistan

Londres, 21 mars (officiel). — L'attitude des tribus Mari, dans le Béloutchistan, n'est pas satisfaisante. Elles se livrent depuis quelque temps à une série d'attentats. Dans quelques cas, assistées par des tribus Khoshans, elles ont coupé les fils télégraphiques, tiré sur des trains et détruit des biens appartenant au gouvernement. Elles ont aussi attaqué en force nos postes de Gumbaz et du fort Munro, où elles ont été complètement repoussées avec de grandes pertes.

Comme elles conservent une attitude provocatrice, des mesures sont en préparation pour les châtier.

Le Béloutchistan, protectorat anglais de l'Asie méridionale, entre l'Afghanistan, la Perse, la mer d'Oman et l'Inde, a une population de 400,000 habitants. Kelat est la capitale.

L'Affaire d'Espionnage de New-York

Se rattache-t-elle à l'Affaire Bolo ?

Washington, 20 mars. — L'instruction de l'affaire d'espionnage qui a été récemment découverte se poursuit activement. Les inculpés ont été interrogés par les autorités fédérales. Au cours de ces interrogatoires, de Clermont a déclaré que son ami, le soi-disant marquis Rousselot, avait reçu mission récemment de se procurer de l'argent à la banque Morgan.

Ce Rousselot, un ancien garçon de café, qui se faisait passer alternativement pour un diplomate espagnol et pour un officier français, et qui avait été arrêté pour avoir contrevenu à la loi sur l'espionnage, a été interrogé au sujet de l'affaire Storch.

Une Américaine entendue comme témoin a déclaré qu'au printemps de 1918, elle avait rencontré Mme Storch à San-Juan-de-Porto-Rico, où elle se prétendait en visite chez son beau-frère. Mme Storch se faisait appeler alors Mme Nezie, et se rendait presque toutes les nuits à bord des navires allemands internés dans le port.

Cette affaire semble devoir prendre des proportions considérables. Au département de la justice, on estime que c'est une des arrestations les plus importantes qui aient été opérées aux Etats-Unis, et on laisse prévoir des révélations sensationnelles qui établiront que ce quatuor a dupé les fonctionnaires de l'Entente.

Des instructions présidentielles viennent d'être données pour hâter l'extradition en France de cette bande dont les agissements, croit-on, pourraient être en relation avec l'affaire Bolo.

Mouvement administratif

Paris, 20 mars. — M. Maury, conseiller à la préfecture de la Dordogne, est nommé secrétaire général de l'Ain, en remplacement de M. Surcbamp, nommé sous-préfet de Trévoux.

M. Bellat, conseiller de préfecture de la Dordogne pour la durée de la guerre, est nommé à titre définitif conseiller de préfecture de ce département, en remplacement de M. Maury.

M. Monier, sous-préfet de Loudun pour la durée de la guerre, est nommé à titre définitif sous-préfet de cet arrondissement, en remplacement de M. Luchaire, nommé secrétaire général de 2e classe de la Somme, pour la reconstitution des régions atteintes par les événements de guerre.

— Sont nommés secrétaires généraux pour la reconstitution des régions atteintes par les événements de guerre :

De l'Oise (2e classe), M. Besques, ancien sous-préfet de Cognac, actuellement sous-préfet de Cholet, pour la durée de la guerre.

De la Somme (2e classe), M. Luchaire, sous-préfet de Loudun, actuellement secrétaire général de la Charente-Inférieure, pour la durée de la guerre.

M. Fourcade, secrétaire général de la D

DÉPÊCHES DE LA NUIT DERNIÈRE

Les Chambres vont s'en aller en vacances

Paris, 20 mars. — Les Chambres vont suspendre leurs séances à l'occasion des fêtes de Pâques et de la session des Conseils généraux. Selon toutes probabilités, la séparation s'effectuera fin mars et durera jusqu'au 2 mai.

Le seul obstacle qui aurait pu s'opposer à cette interruption de la session était la nécessité d'obtenir le vote du budget de 1918 par les deux Chambres avant la séparation; mais on a acquis aujourd'hui la certitude que ce vote ne pourrait pas être obtenu à temps. Par suite, le ministre des finances va déposer demain ou après-demain à la Chambre un projet de loi ouvrant trois douzièmes provisoires pour les dépenses civiles ordinaires du second trimestre de 1918, comme cela a déjà été fait pour les dépenses de guerre.

De la sorte, la Chambre pourra consacrer la période restant à courir jusqu'à fin mars à la discussion des recettes du budget de 1918, qui comportent la grosse question des impôts nouveaux. Le budget ordinaire, une fois voté par elle, serait renvoyé au Sénat, qui aurait ainsi un temps suffisant pour l'examiner en commission et qui pourrait le discuter ensuite en séance publique à la rentrée du mois de mai.

Interpellation sur la Crise du Transport des Vins

Paris, 20 mars. — M. Barthe, député de l'Hérault, a informé le président de la Chambre de son désir d'interpeller le ministre des travaux publics sur les retards apporté par les Compagnies de chemin de fer à la réexpédition des wagons-réservoirs, sur la mauvaise volonté apportée pour la réparation du matériel, sur la gravité de la crise des transports de vin.

Communiqué italien

Rome, 20 mars (officiel).

A l'ouest du LAC DE GARDE, tirs de harcèlement assez fréquents des deux artilleries.

Du LAC DE GARDE au MONTELLO, actions de feu intermittentes et de peu d'intensité.

Le long du PIAVE, échange de fusillades entre explorateurs à travers le fleuve. Rencontre de patrouilles aux GRAVES. Rafales efficaces de nos batteries sur les positions ennemies de la rive gauche depuis NOVENTA jusqu'à GRISOLERA.

Deux drachens ennemis ont été incendiés par nos aviateurs à CONEGLIANO et à COLMIRAMO (conque d'Alano).

Deux avions ennemis ont été abattus, un par des aviateurs anglais à SAN GIACOMO DI VEGLIA et l'autre par des aviateurs français sur le PLATEAU D'ASIAGO.

Armée d'Orient

Communiqué français

Salonique, 19 mars.

Activité d'artillerie à l'ouest du lac DOIRAN, dans la région du DOBRAPOLAJO et autour de MONASTIR.

Les aviations anglaise et française ont effectué des opérations de bombardement dans la vallée du Vardar et dans la région des lacs.

La Guerre aérienne

Six Avions et un ballon allemands descendus

Paris, 20 mars (officiel). — **Hier, le mauvais temps et la brume ont gêné les opérations aériennes sur tout le front.**

D'après les renseignements recueillis, il se confirme que six avions et un ballon captif allemands signalés comme endommagés au cours des combats des jours précédents ont été réellement détruits par nos pilotes les 7, 8, 12, 17 et 18 mars.

Nos Escadrilles déversent 13 tonnes de projectiles sur les Etablissements ennemis

Hier et avant-hier, nos bombardiers ont lancé, tant de jour que de nuit, 13,000 kilos de projectiles sur les établissements, terrains d'aviation, cantonnements et gares de la zone ennemie. Plusieurs explosions et deux incendies ont été observés dans les bâtiments bombardés.

La 10e Victoire du sous-lieutenant Demeulère

Dans la journée du 16 mars, le sous-lieutenant Demeulère a abattu son dixième avion ennemi.

Un Avion allemand capturé à Boulogne

Paris, 21 mars. — Mercredi dernier, vers minuit, un gotha, qui avait survolé Boulogne-sur-Mer, a dû atterrir faute d'essence à Sains-en-Gohelle. Les deux sous-officiers de l'équipage ont cherché à détruire leur appareil, mais ils n'ont pu y réussir. L'officier, un commandant, a déclaré avoir fait ses études de médecine à Paris. Il a ajouté qu'il commandait une escadrille le jour du premier raid des gothas sur Paris, il y a un mois.

Le Bombardement de Stuttgart

Londres, 20 mars. — Douze aéros ont participé au raid du 10 mars sur Stuttgart. Ils sont partis à 9 h. 30 du matin pour bombarder les gares, les casernes et les usines d'automobiles Damler. Onze avions ont atteint leur objectif; un n'est pas revenu.

Les avions ont lancé trois bombes de 230 livres, seize de 112 livres, et neuf de 40 livres, et ils ont obtenu de bons résultats. Plusieurs éclatements ont été aperçus au-dessus de la voie ferrée. La gare de Mettingen fut incendiée. Les trains qui étaient en gare furent également mis en feu. Des bombes éclatèrent sur les usines d'électricité et du gaz. Des éclatements furent aperçus aussi sur les ponts de la rivière, ainsi que près de la grande usine de munitions, au sud-est de la ville.

Trente-six photographies, prises au-dessus de Stuttgart, indiquent clairement les explosions au-dessus des objectifs.

Combat d'Hydravions

Londres, 20 mars (officiel). — Une patrouille d'hydravions britanniques, volant dans la baie d'Héligoland, le 19 mars, a rencontré deux hydravions ennemis à dix milles au nord-est de Borkum. L'ennemi a été attaqué et une de ses machines a été forcée de descendre en flammes. Toutes nos machines sont rentrées indemnes.

En Espagne

LA SITUATION DE M. DE LA CIERVA

Madrid, 20 mars. — M. de La Cierva a exprimé, en présence des journalistes, le vif regret que lui causait la situation actuelle après le labeur formidable qu'il a réalisé tant en faveur de l'armée qu'en faveur des postes et télégraphes. Il a refusé de donner des renseignements sur sa conversation avec le roi.

M. Romanones a déclaré que la difficulté principale du moment est la nécessité pour M. de La Cierva d'abandonner le portefeuille de la guerre.

UN CABINET DE CONCENTRATION IMPOSSIBLE

Après la séance de la soirée, il est superflu de penser à la formation d'un cabinet de concentration. Il est indispensable qu'un homme énergique rétablisse une situation normale et s'impose au Parlement, qui, à en juger d'après les faits d'aujourd'hui, est indiscipliné.

Aux États-Unis

UN PLAN DE LA DEUTSCHE BANK POUR L'APRES-GUERRE DÉVOILÉ

New-York, 20 mars. — Une nouvelle enquête menée sur l'activité de la Deutsche Bank vient de révéler que cette banque possède encore aux Etats-Unis des fonds et des biens s'élevant à un total de un milliard et demi de francs. Cette enquête démontre entre autres choses que la Deutsche Bank avait pris ses mesures pour procéder à l'accaparement d'un stock considérable de laine qui, après la guerre, eût été expédié immédiatement en Allemagne.

L'enquête a démontré également que plusieurs Sociétés se sont formées aux Etats-Unis avec les capitaux fournis par la Deutsche Bank et ayant pour objet l'achat de certains produits chimiques et industriels et la constitution d'une réserve de ces produits

Les Événements de Russie

Pétrograd, 19 mars. — Les Austro-Allemands ont occupé Soumy, à cinq heures de marche de Kharkov. En même temps, on signale des déplacements ennemis dans la région de Dno, sur la ligne de Pétrograd à Moscou. Ces faits rapprochés font naître de sérieux soupçons que les Austro-Allemands, malgré la paix, méditent un mouvement débordant sur Moscou.

En présence de cette situation alarmante, Trotzky, qui est président de la commission suprême militaire, est arrivé à Moscou et a soumis au Conseil des commissaires le projet de défense du pays qu'il a élaboré. Il est probable que si les opérations austro-allemandes, ayant pour objectif Moscou, continuent, le gouvernement partira à Saratov ou à Nijni-Novgorod.

Une Armée boche s'organise en Sibérie pour cerner la Russie

Tokio, 20 mars. — Suivant des informations de source autorisée, les Allemands s'efforcent d'organiser deux corps d'armée composés de leurs prisonniers de guerre libérés en Russie. Un de ces corps est en ce moment en voie d'organisation secrète à Irkoutsk; 130 officiers allemands sont arrivés en cette dernière ville venant de Krasnivatsk.

Un autre projet pour l'organisation de deux corps de cavalerie est également en voie d'exécution. De nombreux officiers prisonniers allemands entrent déguisés à Irkoutsk. Des canons de campagne et des tracteurs de canons sont également transportés de la Russie d'Europe

Un colonel russe, commandant le principal camp d'internés, reçut, il y a huit jours, l'ordre d'organiser une forte armée dont un tiers serait composé de prisonniers autrichiens; 30,000 prisonniers de guerre allemands d'Irkoutsk ont été mis à sa disposition.

Le commandement d'une unité automobile a été offerte à un colonel prisonnier.

Une Mission américaine en Sibérie

Pétrograd, 20 mars. — Une mission américaine visitera la Sibérie pour faire une enquête sur les rapports selon lesquels on armerait les prisonniers.

L'Ukraine négocie avec les Bolcheviks

Stockholm, 20 mars. — On confirme que les pourparlers ont commencé à Kiev en vue de conclure un traité entre les Bolcheviks et l'Ukraine.

Les Patriotes traqués

Pétrograd, 20 mars. — Le conseil des commissaires a fait arrêter le commissaire de la marine Dybenko, qui a tenté de créer un mouvement d'opposition à la ratification du traité de paix.

La Paix avec la Roumanie

M. Marghiloman partisan d'une Alliance avec les Empires centraux

Bâle, 20 mars. — Selon les journaux de Vienne, le nouveau président du conseil roumain, M. Marghiloman, cherche à amener une alliance de la Roumanie avec les empires centraux.

L'Action Japonaise

Quelle serait la Portée de l'Intervention

Washington, 20 mars. — On considère généralement dans les milieux bien informés que les difficultés survenues au sujet de l'intervention du Japon en Sibérie sont susceptibles d'être réglées dans un délai assez court, peut-être une semaine. D'une façon générale, d'ailleurs, la question est moins envisagée en fonction des divergences de vues qu'elle a fait naître ou est susceptible de faire naître entre les alliés, que du point de vue plus réaliste de son efficacité à l'encontre des Allemands.

La véritable question posée est de savoir si l'occupation des territoires sibériens par les forces japonaises est capable de créer une situation telle qu'elle oblige nos ennemis à maintenir en Russie des forces importantes en mesure de faire face à toutes les éventualités.

En Autriche

EFFERVESCENCE DANS L'ARMÉE ET DANS LA FLOTTE

Zurich, 20 mars. — A la fin de février, l'empereur Charles lançait un ordre annonçant qu'il prenait lui-même la direction de la marine et s'adjoignait dans ce but un amiral qui cesserait d'être responsable devant les délégations parlementaires. Le « Pesti Naplo » assure que cette mesure est due aux événements qui se sont déroulés récemment dans la flotte. On se souvient, en effet, qu'il n'y a pas longtemps un navire de guerre austro-hongrois s'est rendu aux Italiens. Depuis, des troubles très graves ont éclaté dans tous les ports de l'Adriatique.

L'effervescence semble également gagner les forces militaires de l'intérieur. C'est ainsi que l'état de siège a été proclamé en Bosnie-Herzégovine, où les troupes yougo-slaves de Motav ont refusé de tirer sur les manifestants. Cette rigueur vient d'être étendue à trois arrondissements de la Croatie limitrophes de la Dalmatie.

Devant la Haute-Cour

L'INTERROGATOIRE DE M. MALVY

Paris, 20 mars. — La commission d'instruction de la cour de justice, présidée par M. Monis, a commencé aujourd'hui l'interrogatoire de M. Malvy, assisté du bâtonnier Bourdillon et de Me Paul Guillain.

Ce premier interrogatoire porte sur la gestion de M. Malvy en général. L'ancien ministre s'est défendu en disant que tous ses actes avaient été conformes aux décisions du gouvernement dont il faisait partie.

Il est probable que l'instruction sera terminée avant les vacances de Pâques.

L'affaire Loustalot

Paris, 20 mars. — M. Jousselin a reçu la visite de M. Pugliesi-Conti, député de Paris, qui a porté des précisions sur sa rencontre au ministère des affaires étrangères avec le député Loustalot.

L'Affaire Bolo en Cassation

Paris, 20 mars. — Le délai imparti par la loi à Bolo pour son pourvoi en cassation expirait hier soir, à minuit. Son dossier a été transmis ce matin au président de la chambre criminelle, qui va désigner immédiatement un rapporteur. Le délai maximum pour statuer est de quinze jours.

La Propagande défaitiste

Paris, 20 mars. — En déchargeant un wagon de produits chimiques dans une usine de guerre, à Chede (Haute-Savoie), des ouvriers découvrirent de nombreux imprimés dissimulés entre deux parois du wagon. Ces tracts incitaient les Français à la guerre civile pour le rétablissement de la paix.

Un premier examen permit d'établir qu'ils arrivaient de l'étranger, où ils avaient été imprimés. L'enquête ouverte par le service de la Sûreté de Grenoble a établi que ces tracts avaient été introduits dans le wagon à la frontière espagnole, où le chargement avait été effectué.

Citations à l'Ordre

— Est cité à l'ordre du régiment, Gaston Batailley, de la 3e compagnie de mitrailleuses du 167e d'infanterie : « Bon mitrailleur, courageux. Le 7 novembre 1917 a été blessé mortellement à son poste de combat. »

Ce courageux militaire est le fils de Mme Batailley, 49, rue Sainte-Cécile, à Bordeaux, qui a déjà perdu un fils et un gendre, tous deux tombés au champ d'honneur.

— Est cité à l'ordre de la brigade, Henri Bastiani, sapeur radio-télégraphiste, poste réception T. P. S. de la ...e brigade : « Courageux, plein d'entrain, a assuré son service malgré les plus violents bombardements dans des conditions particulièrement difficiles au cours des dernières opérations. »

— Est cité à l'ordre de l'armée, le capitaine José Pelgé, du 206e régiment d'infanterie : « Officier d'une bravoure et d'une énergie remarquables. Fatigué, a refusé un emploi au D. D. au moment de monter en ligne, dans un secteur des plus agités. Le 21 juillet, grâce à son ardeur, à son courage et aux dispositions judicieuses qu'il a prises, a repoussé une attaque violente ennemie, faite avec usage de liquides enflammés sur le flanc de la compagnie. »

Le capitaine Pelgé, deux fois blessé, avait déjà obtenu une citation à l'ordre de la brigade au cours des opérations du corps expéditionnaire d'Orient, à Gallipoli. Il est le fils d'un honorable négociant de notre ville.

— Est cité à l'ordre du corps d'armée, le sous-lieutenant Louis-Marcel Miquel, du 34e d'infanterie : « Officier de grande valeur, inspirant à tous ses hommes la plus grande confiance par sa bravoure calme et réfléchie; a brillamment mené sa section à l'assaut de la position ennemie, le 13 février 1918, faisant huit prisonniers. A assuré le commandement d'une section voisine privée de ses gradés depuis le départ de l'assaut, et n'a pas cessé de payer vigoureusement de sa personne pour l'organisation et la défense de la position conquise. Déjà deux fois cité. »

Toutes nos félicitations au jeune officier qui, avant la guerre, était commis des P. T. T. à Bordeaux-Central.

— Est cité à l'ordre de la brigade, Alphonse Noguès, soldat au 22e régiment d'infanterie coloniale : « Faisant partie, le 1er avril 1917, d'un détachement de grenadiers, s'est bravement élancé à l'assaut des tranchées allemandes. Ne pouvant progresser à la grenade et menacé d'être cerné par l'ennemi, a réussi à rejoindre nos lignes sous un feu nourri de mitrailleuses et a été sérieusement blessé. »

Adresse de la famille, rue Le Reynard, 2, à Bordeaux.

BORDEAUX

Il y a un an

22 MARS 1917

Nous élargissons sérieusement nos positions à l'est du canal de Saint-Quentin. Les troupes anglaises progressent également aux environs d'Ecoust et de Croisilles

La Turquie ordonne la levée en masse.

Répartition du Sucre

AVIS AUX COMMERÇANTS

Remise des trois Coupons de Février

La remise des trois coupons de février devra s'effectuer à partir du mercredi 3 avril :

1. Pour les communes de Bordeaux, Bègles, Talence, Caudéran, Le Bouscat, Bruges, dans les bureaux des raffineries locales : Abribat, 130, rue Achard; Bertault, 59, rue du Tivoli et 9, rue du Moulin; Frugès, 32, quai Sainte-Croix, dans l'ordre suivant :

Les 3 et 4 avril, les commerçants dont le nom commence par les lettres : A, B, C.

Les 5 et 6 avril, ceux des lettres : D, E, F. G, H, I, J, K.

Les 8 et 9 avril, ceux des lettres : L, M, N, O.

Les 10 et 11 avril, ceux des lettres : P, Q, R, S, T, U, V, X, Y, Z.

2. Pour les autres communes du département les trois coupons de février devront être remis à la mairie de chaque commune.

Nota. — Devront être déposés en même temps que les dits trois coupons de février les bons spéciaux délivrés en mars pour les malades, les enfants au-dessous de trois ans, les permissionnaires, les prisonniers, etc.

Recommandation importante

Les coupons et les bons spéciaux ainsi déposés dans les mairies devront, conformément aux instructions antérieures, être envoyés à la préfecture, accompagnés des bordereaux réglementaires et parvenir au comité de répartition avant le 15 avril. Passé ce délai, les envois ne pourraient être compris que dans la répartition suivante, et leur remplacement en sucre subirait par conséquent un mois de retard.

Les attributions devant se faire dorénavant chaque mois au lieu de tous les 45 jours, les livraisons du mois d'avril correspondant aux coupons de janvier seront réduites de un tiers. Ce tiers sera reporté sur mai.

Mort du Capitaine Lucien Boissarie

Nous avons le regret d'apprendre la mort du capitaine de corvette Lucien Boissarie, ancien élève de l'Ecole polytechnique, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la croix de guerre avec palme.

Les obsèques ont eu lieu à Sarlat, au milieu d'une grande affluence. Une compagnie du 110e d'infanterie a rendu les honneurs au défunt, et Me André Toulemon, bâtonnier de l'Ordre des avocats à Sarlat, a éloquemment retracé la belle carrière de cette nouvelle victime de la guerre.

Le Docteur P. Teissier élu à l'Académie de Médecine

Paris, 20 mars. — L'Académie a procédé à l'élection de deux membres titulaires, l'un dans la section de pathologie interne en remplacement de M. Duguet, l'autre dans la section de pathologie externe en remplacement de M. Reclus. Le premier siège a été attribué par 55 voix sur 62 votants à M. Pierre Teissier.

Né à Bordeaux, M. Pierre Teissier fut interne provisoire des hôpitaux de cette ville avant de venir à Paris, où il obtint en 1890 la médaille d'argent de l'internat. Docteur en 1894, chef de clinique médicale en 1894, chef de laboratoire en 1897, il fut reçu la même année agrégé et médecin des hôpitaux. En 1911 il était nommé professeur de pathologie interne.

On lui doit des travaux intéressants sur les maladies du cœur, le microcoque tétragène, la sémélologie des maladies de la rate, l'urémie des tuberculeux, l'action des rayons X sur la tuberculose, etc.

Il est officier de la Légion d'honneur depuis 1916 à la suite d'une grave intoxication par les gaz asphyxiants qu'il étudiait.

Société de Géographie commerciale

CONFERENCE PAR MM. BÉNES ET POTOCKI

Lundi soir, à l'Athénée, sous la présidence de M. Rödel, conseiller à la cour, assisté de M. le recteur Thamin, a eu lieu une réunion organisée par la Société de géographie commerciale de Bordeaux.

Le public se pressait sur les gradins du vaste amphithéâtre, manifestant sa sympathie pour les pays tchèques, représentés par M. Bénès, secrétaire du Conseil national des pays tchèques. et, pour la Pologne, représentée par M. Potocki, directeur de l'Union nationale polonaise.

M. Bénès prend le premier la parole. En phrases élégantes, avec une chaleur et une émotion qu'il fait partager à son auditoire, l'orateur résume simplement l'histoire des Tchèques. Cette histoire n'est qu'un long martyre. Les Tchèques ont invariablement été opprimés, maintenus sous le joug par des ennemis plus nombreux et plus puissants. Les Allemands et les Autrichiens les ont toujours tenus courbés sous leur main de fer.

Mais les Tchèques, contraints à l'obéissance, n'ont jamais cessé de lutter contre l'asservissement. A force de patience, d'habileté obstinée, ils sont arrivés à jouir d'une certaine liberté économique. Avant la guerre, ils desserraient peu à peu les liens qui les tenaient enchaînés, mais la catastrophe mondiale a apparemment brisé leur effort d'émancipation.

Ce n'est qu'une apparence, déclare M. Bénès. Les Tchèques n'ont point renoncé à leur idéal, qui n'est autre que celui de la grande révolution française. Ils espèrent qu'au jour de la paix, les alliés, vainqueurs, imposeront aux puissances centrales l'indépendance complète de tous les pays tchèques.

M. Bénès est vivement applaudi. Puis, M. Potocki se lève et commence par rappeler l'amitié séculaire qui unit la France à la Pologne. Au nom de cette amitié, la France ne manquera pas de mettre toute sa force au service de la nation asservie. Et bientôt, nous aurons l'immense joie de voir flotter, à côté du drapeau tricolore, le viel étendard de Pologne.

Le président remercie les deux conférenciers pour la belle leçon de patriotisme qu'ils viennent de faire entendre. Il salue les armées tchèques et polonaises qui luttent sur le sol de France contre l'ennemi commun, et la réunion se termine dans une ovation à MM. Bénès et Potocki.

Consulat d'Espagne de Bordeaux

Aviso à los Espanoles

El consul de España en Burdeos hace saber a los Españoles residentes en estad ciudad y barrios limitrofes que, si desean continuar aqui su residencia deberan proveerse del nuevo carnet d'étranger (libreta roja) que expedira la autoridad militar de la region. Para facilitarles la obtencion de la libreta roja, deberan presentar en este consulado copia de su extrait d'immatricalation (hoja de extranjero) y tres fotografias nuevas, de frente, de 4/4 centimetros y sin sombrero, y llenar un impreso que se les facilitara en el consulado.

Pour la Culture des Céréales

L'Alliance des propriétaires viticulteurs de la Gironde nous communique avec prière de l'insérer la lettre suivante qu'elle vient d'adresser à M. le Ministre de l'agriculture :

« Monsieur le Ministre,

» Il a paru à beaucoup d'agriculteurs de notre Association que les diverses mesures proposées jusqu'à ce jour pour intensifier la production des céréales n'avaient pas répondu à l'attente espérée.

» N'y aurait-il pas moyen cependant d'appliquer à l'agriculture ce qui a été fait pour l'industrie : associer l'aide de l'Etat à l'initiative et à la liberté individuelles ?

» En fournissant de l'acier, du charbon et de la main d'œuvre, l'Etat a obtenu le résultat que l'on sait pour la fabrication des munitions. Or, il apparaît aujourd'hui que le blé et ses succédanées, sous une autre destination, sont devenus, eux aussi, une toute première nécessité. Mais ces derniers, il faut l'avouer, sont soumis à des lois indépendantes de la volonté de chacun. Ils dépendent du caprice des saisons.

» Il semble donc que, en assurant une main-d'œuvre suffisante qui permettrait à des propriétaires, dans chaque commune, d'entreprendre la culture d'un certain nombre d'hectares de terres incultes ou abandonnées, l'Etat pourrait obtenir de la bonne volonté et de l'émulation des agriculteurs, un rendement largement rémunérateur.

» Si nous vous soumettons cette idée, c'est que d'ores et déjà l'un des membres de notre Association a fait dans notre dernière assemblée la proposition suivante :

» Il s'engagerait à cultiver au mieux 40 hectares de terres incultes ou abandonnées dans sa propre commune et à produire pour 1918-1919 : 16 à 20,000 kilos de blé, soit environ 20 tonnes, 35 à 40,000 kilos d'avoine, soit environ 40 tonnes, à la condition que l'Etat mette à sa disposition, en dehors de cinq P. G. qui travaillent déjà chez lui pour d'autres cultures, seulement deux autres hommes, agriculteurs de profession, soient P. G., permissionnaires, hommes des dépôts ou des anciennes classes.

» A l'époque de la moisson, il demanderait simplement une aide provisoire et supplémentaire pour lui permettre de ramasser la récolte.

» Ne pensez-vous pas, Monsieur le Ministre, que si sous une pareille forme on pouvait obtenir dans un grand nombre de communes des engagements analogues, le ravitaillement des populations n'en soit sensiblement amélioré l'an prochain ?

» En imaginant que 20,000 communes seulement fassent l'effort qu'est disposé à accomplir la commune dont je vous parle, ce seraient 400,000 tonnes de blé et 800,000 tonnes d'avoine de plus assurées pour l'année prochaine.

» Il nous semble, qu'en dehors d'une ta-

çon de procéder méthodique, prévoyante, rationnelle et bilatérale, il n'y a nulle possibilité d'obtenir en agriculture, de résultats sérieux et correspondant aux sacrifices que l'Etat pourrait encore consentir.

» Dans l'espoir que notre proposition attirera votre attention, je vous présente, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

» A. CANTEGRIL, maire de Listrac, président de l'Alliance des Propriétaires Viticulteurs de la Gironde.

Comité Central technique des Arts appliqués

Le Syndicat général de l'ameublement vient de recevoir du ministre de l'instruction publique la lettre suivante :

« Palais-Royal, le 27 février 1918.

« Vous avez bien voulu m'informer que le Syndicat général de l'ameublement et des industries qui s'y rattachent, réuni en assemblée générale le 9 janvier 1918, avait décidé de joindre sa protestation à celle de l'Union syndicale des industries et commerce de luxe de Paris, au sujet de la manière dont le Comité central technique des arts appliqués entend organiser la guerre économique de demain avec l'Allemagne.

» Ainsi que je l'ai répondu à l'Union syndicale des industries et commerce de luxe, j'ai l'honneur de vous faire savoir que le Comité central technique des arts appliqués est un organe simplement consultatif. Il représente, avec les traditions indispensables du passé, l'effort d'évolution qui, seul, peut créer et encourager une forme nouvelle d'art décoratif.

» En vue de faire mieux ressortir ce double caractère, je me propose d'agrandir son cadre, en invitant à siéger dans ce Comité quelques personnalités nouvelles appartenant, d'une part, aux écoles d'art décoratif et, d'autre part, aux industries artistiques moins influencées de tendances modernistes que respectueuses du passé.

» J'ajoute que les Expositions organisées par le Comité central sont des manifestations qui n'impliquent aucune responsabilité, aucune action directe de l'Etat, et je vous serai obligé de vouloir bien vous reporter sur ce point aux déclarations que j'ai faites à la tribune de la Chambre des députés, le 20 décembre dernier, en réponse à une interpellation de M. André Lebey sur l'Exposition même du pavillon de Marsan

» Je crois devoir vous rappeler, en terminant, Monsieur le Président, qu'il existe à Bordeaux un Comité régional des arts appliqués qui a pour mission d'étudier toutes les questions utiles à l'enseignement de l'art décoratif régional et à l'extension des industries qui s'y rattachent. C'est à lui qu'il appartient de mettre sur pied le projet de création du Musée d'art industriel régional dont vous voulez bien m'entretenir, projet que je serais tout disposé à examiner avec le plus bienveillant intérêt.

» Le Comité régional de Bordeaux, comme le Comité central, a toute latitude pour mener à bien la mission qui lui a été confiée; mais, pas plus que le Comité central, ses manifestations ne sauraient engager la responsabilité de l'Etat, si celui-ci, en les approuvant, ne les a pas reconnues siennes.

» Agréez, etc.

» *Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts.* »

L'Immortalité

Union des Pères et Mères dont les Fils sont morts pour la Patrie

Cette Association fera célébrer un service funèbre à la mémoire des enfants de la Gironde morts pour la France dans la grande guerre contre l'Allemagne et ses alliés.

Ce service aura lieu dans une des principales paroisses de Bordeaux, sous la présidence de hautes notabilités civiles et militaires.

Dans quelques jours, nous ferons connaître la date et le programme de cette imposante cérémonie, à laquelle sont invitées plus particulièrement toutes les familles qui ont eu la douleur de perdre un être cher.

Des cartes d'entrée seront mises à la disposition des parents; les demandes devront être adressées à M. Lescale, secrétaire général, 31, rue Lebrun, à Bordeaux.

Sur la demande faite à l'assemblée générale du 10 mars, le conseil d'administration a décidé de s'intéresser au placement des membres de la Société. Elle fait appel au patriotisme et à la reconnaissance des commerçants et industriels disposant d'emplois, qui voudront bien s'intéresser aux malheureux parents victimes de la guerre.

Les offres doivent être adressées à M. Baudin, 1, rue Saint-Etienne, qui les transmettra aux intéressés.

Anciennes Elèves du Lycée de Jeunes Filles

Deux offres d'emploi sont parvenues au comité de l'A. L'une pour diriger l'instruction de deux fillettes (deux heures par jour), notions d'anglais et de musique sont nécessaires. L'autre comme interprète d'anglais dans un grand magasin de notre ville.

Pour de plus amples renseignements, écrire à Mlle Sarrazin, membre du comité de l'A., 125, rue de la Trésorerie.

Patronage Jules-Ferry (A.-S.)

Vacances de Pâques

Garderies et Cantines scolaires au siège social, 185, rue du Tondu, ou à la campagne, dans une propriété privée, les jours de beau temps. Sont admis, garçons et filles des écoles publiques âgés de 3 à 14 ans.

Dimanche 24 mars, sortie-excursion de l'Estudiantina. Photographie du groupe des 40 mandolinistes.

Réunion générale des sociétaires samedi 23 mars. Ordre du jour : Concerts du 5 mai et 2 juin.

Crèche de Monrepos

On nous prie d'annoncer la fondation, sous les auspices de l'Union des femmes de France, d'une Crèche à Monrepos (Cenon-Floirac) destinée à recevoir les enfants en bas âge des mères de famille, si nombreuses dans cette région, qui, retenues à l'usine ou à l'atelier, ne peuvent elles-mêmes les garder. L'ouverture de la Crèche devant avoir lieu prochainement, et le nombre des berceaux étant limité, les mères de famille ont intérêt à y faire dès à présent inscrire leurs enfants.

Mutilés de Guerre

Cadeaux de Pâques

Une exposition et vente de jouets et bibelots, signés « Job », auront lieu du lundi 25 au jeudi 28 mars inclus, entre 2 et 6 heures, 27, rue Naujac.

Tout acheteur pourra visiter les ateliers de fabrication et voir les braves mutilés au travail.

Accident mortel

Jeudi, vers midi trente, au coin de la rue Croix-de-Seguey et du boulevard, le garçon de salle d'un paquebot amarré en rade, Georges Margot, âgé de 43 ans, ayant voulu descendre d'un tramway Midi-Chartrons en marche, tomba malheureusement entre la voiture motrice et la remorque et fut horriblement broyé.

La mort fut instantanée. Le corps du malheureux a été provisoirement déposé au poste d'octroi de la rue Croix-de-Seguey.

Le Feu à Bord

Dans la nuit de mercredi à jeudi, exactement vers une heure et demie, un commencement d'incendie s'est déclaré à bord d'un navire amarré aux appontements de Bassens.

Le feu, dont la cause est inconnue, a pris naissance dans les soutes à charbon; il a pu être éteint par le personnel et avec les moyens d'extinction dont dispose les appontements.

A cinq heures et demie, les sauveteurs étaient maîtres du feu, et tout danger était conjuré.

Les dégâts sont purement matériels. Pas d'accident de personne à signaler.

L'Epuration des Garnis

M. Farfais, chef du service de la Sûreté, poursuit avec ténacité la tâche qu'il s'est tracée d'arriver à l'épuration complète des maisons meublées plus ou moins louches. Une descente opérée dans plusieurs de ces établissements a amené l'arrestation d'une tenancière, rue de la Vieille-Tour, qui recevait chez elle des jeunes filles mineures dont elle facilitait la débauche. La domestique de la logeuse a été également arrêtée comme complice.

Les deux femmes ont été écrouées après avoir été présentées à l'audience du petit parquet.

HORLOGERIE CHARTIER fondée en 1850
Cours de l'Intendance, 62, BORDEAUX

PETITE CHRONIQUE

Accident. — M. Arnaud Deltour, poudrier à Saint-Médard, a eu, mercredi matin, le poignet droit pris dans un engrenage et presque détaché. Le blessé a été transporté à l'hôpital Saint-André.

La crise des transports. — Un équipage, comprenant une jument d'une valeur de 1,500 francs et une charrette, a été volé, mercredi matin, entre dix heures et dix heures trente, rue de la Halle. L'attelage est la propriété de M. Grosland, charretier, demeurant 55, avenue Jeanne-d'Arc.

ON DEMANDE homme de 17 à 35 ans, dégagé de toute obligation militaire, pour travail de nuit. S'adresser au bureau du journal.

CHRONIQUE DU PALAIS

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. FOURCAUD, vice-président

CHARRETIER PEU SCRUPULEUX

Un propriétaire de Camarsac avait chargé son charretier, Pierre Douaud, 29 ans, d'aller livrer un chargement de foin et d'en encaisser la valeur, soit 450 francs.

Douaud s'acquitta bien de cette mission, mais il négligea de revenir chez son patron pour lui remettre l'argent.

Arrêté par la gendarmerie sur plainte en abus de confiance, Douaud a comparu mercredi devant les juges correctionnels, qui l'ont condamné à **quatre mois d'emprisonnement.**

LE COUTEAU

L'ajusteur-mécanicien Albert Mathieu, 18 ans, passant lundi cours Victor-Hugo, volait un ballot de chemises à l'étalage d'un magasin et s'éloignait à grands pas, quand il se vit barrer la route par deux témoins de son acte indélicat, un civil et un militaire. Il jeta les chemises et essaya de fuir; mais il fut poursuivi et rejoint. Tirant alors un couteau de sa poche, il tenta d'en frapper ceux qui voulaient l'arrêter. Après une lutte difficile, on réussit à le maîtriser.

Le tribunal a condamné Mathieu à **huit mois d'emprisonnement.**

— Ont été condamnés ensuite :

A quinze jours d'emprisonnement, le manœuvre espagnol Gregorio Maramon, 88 ans, rue Malescaut, qui a opposé de la résistance aux agents intervenus pour mettre fin à une partie de « tiape » sur les quais.

A huit jours d'emprisonnement, le mouleur Alexis Horpin, 18 ans, domicilié rue de Bègles, qui a enfreint un arrêté d'expulsion.

CONSEIL DE GUERRE (18e Région)

Présidence de M. le colonel BONNEFOY

Faux en matière d'Administration militaire

Mercredi matin, à la reprise de la séance, on entend les derniers témoins, puis la parole est donnée au commissaire du gouvernement.

M. le capitaine Motelay, qui occupe le siège du ministère public, prononce un réquisitoire modéré et ne s'oppose pas aux circonstances atténuantes.

Après plaidoiries de Mes Nicolaï, pour le capitaine; Habasque, pour l'adjudant; Duthil, pour le maréchal des logis, et Vital-Mareille, pour le maréchal des logis-chef, le conseil se retire pour délibérer.

Les juges ont à répondre à vingt questions. Leur délibération dure plus d'une heure et demie.

Le capitaine Hector-Pierre B..., reconnu coupable à l'unanimité, avec admission des circonstances atténuantes, est condamné à **quatre ans de prison** et à **la destitution.**

Les trois sous-officiers sont **acquittés.**

CHRONIQUE MARITIME

ARRIVES D'AMERIQUE

Par un paquebot récemment venu de l'Amérique du Nord sont arrivés de nombreux passagers ainsi qu'un fort contingent polonais; ce dernier sous la conduite d'officiers français : le commandant Fleury et le lieutenant Michel.

Au débarcadère, les Polonais ont été salués par le capitaine Libersac, de la place; puis, après s'être formés en colonnes, ils se sont dirigés sur la caserne du 58e d'artillerie, en passant par les quais, la place des Capucins et la rue de Bègles. Le contingent polonais restera en subsistance dans ce cantonnement en attendant son départ pour rejoindre l'armée régulière polonaise.

Se trouvaient également à bord des membres de la Young Men Christian Association, de la Croix-Rouge, de l'armée du Salut, ainsi que des marins aviateurs américains.

Tandis que le transatlantique accostait, une fanfare alliée, qui était à bord, a joué les hymnes américain, polonais et la « Marseillaise », qui furent écoutés religieusement par les militaires sur le bateau, la main à la casquette, et tête nue par les assistants sur le quai; des hourras frénétiques acclamèrent les chants nationaux.

Notons la présence à bord de MM. André Heilbronner et Marcel Bonyoux-Lafont, retour de mission, M. F. Couget, ministre de France à Mexico, qui se rend à Paris, après un assez long séjour en Amérique centrale.

Pendant le voyage de retour, une charmante soirée, donnée au profit des œuvres de guerre, a été organisée par la troupe française du Théâtre de Chicago, où ces artistes viennent de recueillir de brillants succès et affirmer une fois de plus la valeur indiscutable de l'art musical français.

Au nombre des vedettes de la troupe, citons : MM. Dufranne, Dalmorès, ce dernier un Toulousain pur sang; Huberdeau, Alfred Maguenat, Mmes Annetta Pélucchi, première danseuse, ex-pensionnaire de notre Grand-Théâtre, et Anna Bermond, dite « Berat ». M. Merle Forest, régisseur de cette brillante compagnie d'opéra, revient également en France pour goûter un repos bien mérité.

Nous ne manquerons pas de citer la venue en France de M. Maurice Mouvet, « le roi du tango », acclamé et chayé dans les plus grands salons de New-York. Ce célèbre artiste, qui est aussi un vrai patriote de la libre Amérique, vient faire son devoir parmi nos valeureux combattants.

Le Carnet de la Femme

LES DENTS

On parle beaucoup de la

A L'APOLLO Tous les Soirs Matinée : Dimanche — **Les GABAROCHE** dans la Revue **«OHÉ! LA BELLE!»** avec LYRIS, MARIO, Ch. CASELLA, Les SARA-BAYO. Spectacle attrayant qui peut être vu par tout le monde. Mardi 26 : NIBOR | Bientôt : POLIN | Prod't : JEAN FLOR

FRANÇAIS 5 Grands Galas .... Lyriques .... — Vendredi 22 courant CAZENAVE dans **Aïda** — Samedi 23 c't DARNEL dans **La Tosca** (Lucyle PARIS, Redon) — Dimanche 24, Matinée de Gala Ed. CLEMENT dans **Manon** (Aline VALLANDRI, etc., etc.) — Dimanche 24, Soirée de Gala CAZENAVE dans **Les Huguenots** (Lucyle Panis, H. Ferran, Redon, R'a Garcia, Lapeyre) — Mardi 26 courant Ed. CLEMENT dans **Lakmé** (Augusta Garcia) Le Ballet du «Trouvère»

AUX BOUFFES SAMEDI et DIMANCHE (matinée et soirée) — "LA MASCOTTE" Les GABAROCHE Les Trois Couleurs — Jeudi 28 courant Matinée hors Série **Le Barbier de Séville**

Armée et Marine

LEGION D'HONNEUR

Sont inscrits au tableau spécial de la Légion d'honneur :

Pour commandeur : le général de brigade Dillemann, commandant une division d'infanterie : le vainqueur du mont Tomba, placé dans avec sa division dans un secteur particulièrement difficile, a fait preuve de remarquables qualités d'organisation. Chargé le 30 décembre 1917 de reprendre une ligne de crêtes, a préparé et conduit cette attaque avec une décision et un sens tactique remarquables. Grâce à son impulsion, la division, faisant preuve d'un entrain admirable, a enlevé d'assaut les deux lignes ennemies et atteint rapidement tous ses objectifs, les dépassant sur certains points, faisant subir des pertes sévères à l'ennemi et lui capturant 1,500 prisonniers, dont 42 officiers, 6 canons, 60 mitrailleuses et un matériel important. Une blessure, quatre citations. Officier de la Légion d'honneur pour faits de guerre.

Le général de brigade Vassart d'Andernay, commandant une division d'infanterie.

Pour chevalier : le capitaine Roth, commandant la 6e compagnie du 144e régiment d'infanterie : officier d'élite, d'une énergie et d'un entrain remarquables. S'est particulièrement distingué, le 22 janvier 1918, au cours d'un coup de main sur les lignes ennemies, enlevant d'un élan superbe sa compagnie qui a atteint rapidement tous ses objectifs. A pénétré jusqu'aux troisièmes lignes allemandes, causant des pertes sensibles à l'ennemi et ramenant des prisonniers. Deux citations.

MEDAILLE MILITAIRE

Sont inscrits au tableau spécial de la médaille militaire :

Le soldat Echardour, du 7e régiment d'infanterie coloniale (2e compagnie de mitrailleuses) : soldat mitrailleur d'un courage et d'un sang-froid à toute épreuve, ayant toujours fait vaillamment son devoir. A été grièvement blessé le 23 janvier 1918 au cours d'un violent bombardement. Une blessure antérieure, une citation.

Le soldat Pointreaud, de la 6e compagnie du 144e régiment d'infanterie : Très bon soldat et discipliné, dévoué et courageux. A fait preuve d'un bel allant à l'assaut des tranchées ennemies le 22 janvier 1918. A été grièvement blessé au cours de l'action.

Le sergent Bouridey, de la 6e compagnie du 144e régiment d'infanterie : Excellent sous-officier, au front depuis le début de la campagne, a pris part à tous les combats où le régiment a été engagé et s'y est toujours vaillamment comporté. S'est particulièrement distingué le 22 janvier 1918 où il a conduit son groupe à l'attaque des tranchées ennemies avec une belle crânerie. Pris au cours de l'action sous un violent tir de barrage, a été grièvement blessé. Une citation.

L'adjudant Barbotin, de la 6e compagnie du 144e régiment d'infanterie : Sous-officier d'un courage à toute épreuve, sur le front depuis le début de la campagne. Volontaire pour toutes les missions périlleuses, se fait remarquer par son audace et son mépris du danger dans leur exécution. S'est distingué au Chemin des Dames, au cours des journées des 16 avril et 4 mai 1917. Deux blessures, deux citations.

ARTILLERIE COLONIALE

Active. — Sont promus dans l'artillerie coloniale :

Au grade de lieutenant-colonel : Vuillet, chef d'escadron au 3e régiment.

Au grade de lieutenant : Marion, sous-lieutenant à titre temporaire au 2e régiment; Textoin, sous-lieutenant à titre temporaire au 3e; Pillère, sous-lieutenant à titre temporaire au 1er; Gaudard, sous-lieutenant à titre temporaire au 3e.

Au grade de sous-lieutenant : Chambet, sous-lieutenant à titre temporaire au 3e; Chanemot, sous-lieutenant à titre temporaire au 2e.

Au grade d'officier d'administration de 2e classe : Scioreto, officier d'administration de 3e classe (contrôleur d'armes), en service en Afrique Occidentale française.

Réserve. — Sont promus dans la réserve de l'artillerie coloniale :

Au grade de capitaine : Boquet, capitaine retraité, maintenu dans les fonctions de trésorier au dépôt du 1er régiment, à Lorient.

Au grade de lieutenant : le lieutenant de réserve de l'artillerie métropolitaine Lemaire, affecté au dépôt du 3e régiment d'artillerie coloniale, au fort de Charenton; Perrigault, sous-lieutenant de réserve au 2e régiment.

Au grade de sous-lieutenant : Maffey, sous-lieutenant à titre temporaire, du 2e; Lespicien, sous-lieutenant à titre temporaire, au 3e; Nouguès, sous-lieutenant à titre temporaire, au 1er; Foucher, maréchal des logis de réserve, au 1er.

Mutations. — Les mutations ci-après faites sont approuvées :

Au dépôt du 1er régiment, à Lorient : le capitaine Restoux, rentré d'Indochine; les sous-lieutenants à titre temporaire Grand et Macé, rentrés du Maroc.

Au dépôt annexe du 1er régiment, à Lagord : le sous-lieutenant à titre temporaire Roussely, rentré du Maroc.

Au dépôt du 2e régiment, à Cherbourg : le capitaine Addi, rentré du Maroc.

Au parc d'instruction du 2e régiment, à Brest : le stagiaire officier d'administration Demasle (comptable), rentré d'Indochine.

Au dépôt du 3e régiment, au fort de Charenton : le sous-lieutenant Frécos, rentré du Maroc.

Au dépôt annexe du 3e régiment, à Marseille : le capitaine Schubenel, rentrée d'Indochine; le sous-lieutenant à titre temporaire Sammarulli, rentré du Maroc.

A Madagascar : le chef d'escadron Glandu, du 3e régiment; le capitaine Thinard, du 2e.

En Afrique Occidentale française : le chef d'escadron à titre temporaire Courtois, du 3e régiment, précédemment désigné pour Madagascar; le capitaine Cuignet, du 1er régiment.

Au Maroc : le lieutenant Monchel, du 2e régiment; les sous-lieutenants à titre temporaire Rouvière, Schmitt et Roussel, du 1er régiment; Coffinières et Curtis, du 3e.

INTENDANCE DES TROUPES COLONIALES

Est promu dans le cadre de l'intendance militaire des troupes coloniales :

Au grade d'officier d'administration de 2e classe : l'officier d'administration de 3e classe Chanut (bureaux), en sursis en Afrique équatoriale française, maintenu.

CORPS DE SANTE

Est nommé membre de la commission supérieure consultative du sous-secrétariat d'Etat du service de santé militaire : le docteur Lubet-Barbon, chirurgien consultant au sous-secrétariat d'Etat du service de santé.

ARTILLERIE

Mutations. — Les officiers ci-après passent :

Lieutenants-colonels : Muller, du 110e régiment au 118e régiment; Barbier, du 118e régiment à la direction des inventions, études et expériences techniques de l'artillerie.

Les chefs d'escadron : Pierre, du 40e régiment au 58e; Teulier, du 2te régiment au 118e; Dumas, du 118e régiment au 24e; Macquard, du 121e régiment au 118e.

Les capitaines : Bouhet et Libois, du 105e régiment au 118e; Labro, du 58e régiment au 59e; Thomas de Closmadeun, du 81e au 58e; Campana, du 118e au 102e; Choisnard, du 118e au grand parc d'artillerie d'une armée; Fenaux de Maismont, du 110e au 118e.

Les lieutenants : Grison, du 20e au 118e; Ourbak, du 29e au 118e.

CAVALERIE

Le lieutenant de réserve Miers, du dépôt du 10e régiment de hussards, est affecté au 12e régiment de cuirassiers (dépôt).

Marine

MEDAILLE MILITAIRE

Le second maître mécanicien pilote-aviateur Vacher est inscrit au tableau spécial de la médaille militaire.

OFFICIERS DE MARINE

Sont promus dans le corps des officiers de marine :

Au grade de capitaine de vaisseau : les capitaines de frégate Grison, Debrossard, Escarde, Olmi, Chopart.

Au grade de capitaine de frégate : les capitaines de corvette Charezieux, Vedel, Decoster, Trabaud, Demoyer, Delteil.

Au grade de capitaine de corvette : les lieutenants de vaisseau Girardon, Besnard, Bléry, Leniau, Barblère, Sully.

Au grade de lieutenant de vaisseau : les enseignes de vaisseau de 1re classe Esnouf, Depo, Lecour, Grandmaison, Hue, Dedallier, Rousselin, Vigouroux, Grelot, Biéhaut, Bard.

Au grade d'enseigne de vaisseau de 2e classe : les élèves ci-après sortant de l'Ecole navale et de l'Ecole des élèves-officiers Mandillon, Bonnie, Bras, Pelletier, Doisy, Guillard, Hutterau, Lemoigne, Leblanc, Besnard, Morazzani, Pau, Lechniton, Mathieu, Guillaume, Villedieu, de Torcy, Cassan, Lavole, Jourdain, Achiardi, Lefloch, Dalmas, de La Pérouse, Conespel, Kérouanton, Béraud, Bouffay, Abrial, Dégandes, Delplanque, Le Templier, Lamorte, Ricquebourg, Pradal, Faure, Bouteiller, Hurault, Poirsier, Carré, Reboul, Mesnier, Martin, Ferrand, Courson, Rogard, Lapierre, Lepetit, Réau, Lorthlon, Fallot, Delombilly, Sarton du Jonchay, Benoît, Sticca, Gayral, Bruel, Pères, Laurin, Roussel de Courcy, Brue, de Vogüé, Fatou, Billot, Bary, de Boysson, Menès, Kiliau, Guillermit, Auboyneau, Gallen, Seguela, Lebaron, Le Tanneberg, Talangue, Guéland, Stourme, Nomy, Soubeyrand, Philippe, Castaing, Le Bas, Le Conic, Rousseau, Jeanpierre, Villecourt, Delordat, Delannoy, Ballande, Pouchon, Aynard, Parion, Mellerio, Lucat, Lancelot, Pelletier, Cousin, Lefloch, Quinquis, Seguin, Fourneron, Peyronans, Debord, Picot, Dupoux, Clavery, Madelin, Thibaut, Rousset, Legrand, Courson, Alix, Tromeur, Biseuil, Sordoillet, Doronville, Guezenec, Gras, Roques, Caron, Favre, Sillon, Porcher, Duval, Congé, Le Mastrit, Tournier, Dard, Lehagre, Thébaut, Huet, Tredecini, de Saint-Séverin, Bonny, Pélegrin, Fromatin, Sourdille, Goyaud, Gousset, Haingueriat, de Surville, Costagliola, Perpaux, Vuillon, Bureau, Durand, Cottat, Pommier, de Cornuller Lucinière, Cirier, Levavasseur, Ian, Assier, de Pompignon, Danguy, Des Dessaris, Frange, Artur, Comby, Méaux, Sanguinède, Lefeuvre, Morlaàs, Tucannes, Desthieux, de Rodellec du Portzic, Magnier, Jeanson, Boidot, Primet, de Malardi, Dupère, Leblanc, Helley, Baume, Caillibote, Rageot de la Touche, Nasson, Trayer, Bertrand, Barthe, Auvynet, Lagrèse.

GENIE MARITIME

L'ingénieur principal du génie maritime Flaissier est inscrit d'office à la suite du tableau d'avancement pour le grade d'ingénieur en chef de 2e classe, pour services exceptionnels rendus au service de la marine à Marseille.

CORPS DE SANTE

Sont nommés aux emplois ci-après :

A l'emploi de médecin auxiliaire de 2e classe : le médecin de 3e classe Bernard.

A l'emploi de médecin auxiliaire de 3e classe : les médecins auxiliaires Masis, Yvon, Guermeur.

A l'emploi de médecin auxiliaire : les élèves du service de santé de la marine Bravard, Rougnon, Barthelet; les matelots-infirmiers Masure, Duliscouet, Boissel, Rochette, Hurel.

A l'emploi de médecin auxiliaire de 2e classe (chirurgien-dentiste) : les médecins de 3e classe auxiliaires (chirurgiens-dentistes) Pottier et Billioray.

Revue de la Semaine

PRODUITS RESINEUX

Dans la Forêt landaise

Rien n'est encore décidé au sujet des taxations et des réquisitions; aussi, de la Pointe-de-Grave à Cazbreton, sur toute la profondeur des grandes et petites landes, l'émotion est-elle intense au sein des familles de gemmeurs, dans l'attente des décisions qui vont être prises à leur égard. Taxation des produits résineux et réquisition des pins sur pied sont présentement, à un titre presque égal, les deux sources de dangers qui pèsent sur toute la forêt landaise. Du côté taxation, on attend d'un moment à l'autre les décisions gouvernementales, et nous voulons encore espérer qu'elles seront favorables à toute la si intéressante corporation des travailleurs de la gemme, dont nous avons de tous temps soutenu les véritables intérêts.

On nous dit qu'un groupe important de fabricants est partisan de la dite taxation; il est possible que quelques industriels voient d'un bon œil cette contrainte particulière ayant pour premier objet d'obliger les gemmeurs à travailler à un tarif de vente fixé d'avance — alors que les prix des objets nécessaires à leur existence peuvent être, eux, augmentés à l'infini — mais, et cela bien que nous comptions personnellement dans le monde des fabricants résineux de nombreux amis, nous n'hésitons pas à sacrifier aujourd'hui les amitiés dont il s'agit pour crier bien fort à ceux-ci : « Les intérêts des fabricants résineux landais-girondins quelque considérables soient-ils, ne peuvent être comparés à ceux des 20,000 gemmeurs du Sud-Ouest français qui attendent, angoissés, de savoir quelle existence leur réservera demain. »

La réunion de Labouheyre du 12 mars, à laquelle assistaient de nombreuses personnalités landaises-girondines s'est très courageusement affirmée contre la réquisition en « bloc » des pins maritimes.

Les Landes n'ont plus à prouver leur patriotisme : depuis le commencement de la guerre, elles ont apporté à la défense nationale, sous toutes les formes, leur concours le plus entier et le plus désintéressé; leur amour de la patrie n'est donc plus à démontrer. Aussi, lorsqu'un groupement de l'importance de celui que présida à Labouheyre M. le docteur Mallet, vient affirmer la nécessité de respecter les forêts, il n'est pas possible que les pouvoirs publics restent sourds devant la sincérité des plaintes qui montent du pays landais...

Nous l'avons dit dans une précédente causerie, on peut très facilement donner toute satisfaction à la défense nationale et protéger en même temps les 800,000 hectares de forêts de pins qui abritent — qu'on ne l'oublie pas — plus de 20,000 gemmeurs et presque autant de travailleurs du bois.

***

Le gouvernement compte s'assurer 70 % de la production d'essence de la récolte de 1918 après en avoir fixé son prix. Nous aimons à penser que le tarif gouvernemental s'accordera avec celui auquel le fabricant aura payé sa gemme, sa main-d'œuvre, et l'ensemble des frais généraux qui lui incombent; persévérants dans notre manière d'envisager la liberté industrielle et commerciale, nous estimons que les 30 % qui resteront à la fabrique, à vendre au mieux de ses intérêts, pourront être écoulés à des prix adéquats au coût de la production. Sinon, il serait infiniment probable que de nombreuses usines se verraient dans l'obligation de fermer leurs portes.

On a vendu samedi dernier, à Dax, un peu d'essence autour de 218 à 220 fr. Quant aux « secs », dont le recensement au 31 décembre, accusait un total d'environ 39,000 tonnes, aucune transaction n'est faite sur cet article.

En présence des empêchements d'exporter, il faut s'attendre à voir les prix de l'article résine rétrograder, alors que les cotes du compartiment térébenthineux offrent des chances ascensionnelles, car ce ne sont pas les 6,000 tonnes d'essence recensées au 25 décembre 1917 (dont il reste assez peu présentement), qui sont susceptibles de peser beaucoup dans la balance, en présence surtout des besoins particuliers et de ceux de l'armement.

Em. Bx.

POUR GUÉRIR LES MAUX D'ESTOMAC SANS DROGUES

Pour les indigestions, dyspepsie et autres maux d'estomac, une demi-cuillerée à café de véritable « Magnésie Bismurée » prise, dans un peu d'eau, après le repas, constituera toujours un remède plus sûr et plus effectif que la plupart des drogues ou des combinaisons de drogues connues. Cette activité est due aux remarquables propriétés anti-acides de la « Magnésie Bismurée », qui corrige l'excès d'acidité, prévient les fermentations alimentaires, apaise l'estomac enflammé et permet aux dyspeptiques chroniques de manger leurs mets favoris sans avoir à craindre la moindre souffrance, la moindre gêne. La « Magnésie Bismurée », ainsi que l'on sait, est une poudre sans goût, pure, et que l'on trouve à peu de frais chez tous les pharmaciens. On peut se la procurer, soit en poudre, soit en comprimés; sous cette dernière forme, il faut prendre deux comprimés, dans un peu d'eau, immédiatement après les repas.

La Véritable " MAGNESIE BISMURÉE "
(Marque déposée)
peut être obtenue
dans toutes les bonnes pharmacies, et notamment dans les maisons suivantes : Phies Laporte, 160, rue Fondaudège; Sautarel, 20, rue Sainte-Catherine; Bordenave, 55, cours de l'Intendance; Arbez, 24, place d'Aquitaine; Rivière, 8, rue Sainte-Catherine; Charbonneau, 6, rue du Palais-Gallien; Roussel, place Saint-Projet.

En Poudre : 3.30 et 5.50 le flacon (impôt compris)
En Comprimés : 2.80 et 4.40 le flacon (impôt compris)
(Aromatisés à la Menthe.)

GH. HEUDEBERT
PRODUITS ALIMENTAIRES et de RÉGIME
PAIN ESSENTIEL (Dyspeptiques).
PAIN COMPLET CHATELGUYON (Constipés).
PAIN D'ALEURONNE-GLUTEN (Diabétiques).
PAINS SANS CHLORURE de SODIUM (Albuminuriques)
EN VENTE : Maisons d'Alimentation. Envoi BROCHURES sur demande : Usines de NANTERRE (Seine).

Les Etablissements JAMET-BUFFEREAU
Experts-Comptables près les Tribunaux
tiennent à la disposition de MM. les Chefs de Maison des COMPTABLES, STÉNO-DACTYLO, etc. offrant toutes garanties.
BORDEAUX, 67, Cours Pasteur. — Tél. 41-16.

Laxatif-Dépuratif
GRAINS DE VALS
un seul grain au repas du soir
donne un résultat le lendemain matin
Chasse la bile et Purifie le sang
64, Boul^d Port-Royal, PARIS et toutes Phies

VIENT DE PARAITRE
PIERRE MAC ORLAN
Le Chant de l'Équipage
ROMAN D'AVENTURES
70 Illustrations de GUS BOFA
Un vol. in-18, 300 pages .. .. .. net : 4 francs
L'ÉDITION FRANÇAISE ILLUSTRÉE
30, Rue de Provence — Paris

LA HERNIE
GUÉRIE PAR la Méthode LEROY
CHUTES de MATRICE
DÉPLACEMENTS des ORGANES
Ce n'est plus une utopie ! LA HERNIE est aussitôt maîtrisée et rapidement guérie, grâce à la METHODE LEROY. Dominant bien haut les vaines promesses des soi-disant spécialités, les nouvelles preuves ci-dessous, « VERITABLES CITATIONS A L'ORDRE DU JOUR DE LA SCIENCE », sont bien la confirmation des milliers de guérisons déjà publiées ici.
M. DUMOURA, boulanger à Valence-sur-Baïse (Gers), *guéri d'une hernie à gauche.*
M. DAVASSE (Henri), à Urdens par Fleurance (Gers). *Hernie guérie en trois mois.*
M. DESTIEU, rue de Gontaud, à Marmande (Lot-et-G.) : *Hernie guérie en quelques mois.*
M. ASSIE, rue du Nord, Albi (Tarn) : *Hernie double, guérie en trois mois.*
M. CALVINHAC (Jean) père, à Golinhac, par Entraygues (Aveyr.) : *Hernie guérie en 2 mois.*
VOILA DES RESULTATS !!!
Il n'y a plus à hésiter ! Aussi nous engageons les intéressés à ne pas confondre et à venir voir M. Leroy, l'éminent praticien, à :
Dax, samedi 23 mars, hôtel du Nord.
Mt-de-Marsan, 24, h. Richelieu et St-Martin
Pau, lundi 25 mars, hôtel de l'Europe.
Orthez, mardi 26 mars, Grand-Hôtel.
Peyrehorade, mercredi 27, hôtel Bancon.
Bayonne, jeudi 28, hôt. de Paris et Bilbaïna
St-Vincent-de-Tyrosse, vend. 29, h. Clouzet.
Poitiers, samedi 30, jusq. 2 h., hôt. France
Civray, mardi 2 avril, hôtel de France.
Mirebeau, mercr. 3 avril, hôt. de France
Châtellerault, jeudi 4, jus. 2 h., h. Lion-d'Or
Thouars, vendredi 5, hôt. du Cheval-Blanc
Fontenay-le-Comte, sam. 6, hôt. de France
La Rochelle, dim. 7, hôt. du Commerce.
Saujon, lundi 8 avril, hôtel du Commerce
Loudun, mardi 9 avril, hôtel de France.
Parthenay, mercr. 10 avril, hôt. Tranchant
Bressuire, jeudi 11 avril, hôtel du Dauphin.
Jonzac, vendr. 12 avril, hôtel de l'Ecu.
Cognac, samedi 13 avril, hôt. de Londres
LEROY, 75, rue Faub.-St-Martin, PARIS-X^e

PAPIER WLINSI
Remède souverain pour la Guérison des Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Rhumatismes, Douleurs, etc. — Exiger le nom WLINSI.

Le Directeur : M. GOUNOUILHOU
Le Gérant : G. BOUCHON
Imprimerie GOUNOUILHOU
Rue Guiraude, 11, Bordeaux

CORNED BEEF Viande cuite et désossée 1re qualité. Vente directe au consommateur : : Importation directe : : Franco 108 fr. la caisse de 48 boîtes de 340 gr. net cont. mand. ou remb^t. Echant. franco 1 boîte, 3 fr. — Henri Lebossé, Corned Beef, Le Havre.

LONDON COUNTY & WESTMINSTER BANK (PARIS) L^td
TÉL. 27-90 — 22-24, cours de l'Intendance — TÉL. 27-90
BORDEAUX
CHANGES-BOURSE-ESCOMPTE
AVANCES SUR MARCHANDISES
Crédits documentaires sur l'Etranger
ET TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

GRANDS MAGASINS DUFAYEL
PALAIS de la NOUVEAUTÉ
ACTUELLEMENT
Importante mise en vente de
NOUVEAUTÉS D'ÉTÉ
Envoi de Catalogues franco sur demande
Les Magasins seront ouverts le DIMANCHE 24 Mars
Ils seront fermés le DIMANCHE et le LUNDI de Pâques (31 Mars et 1er Avril)

USINES JULLIAN FRÈRES, BÉZIERS
Bouillies - Soufres
STÉATITE AU BIOXIDE DE CUIVRE
Article très recommandé en remplacement du Soufre.
AGENT GÉNÉRAL :
Fernand MONMAYRANT
44, Quai de Bourgogne. Bordeaux. — Téléph. 9.29
Produits chimiques, agricoles et alimentaires; Fourrages, Pailles, Grains

CHICORÉE PURE A LA MÈRE MICHEL
TRÈS APPRÉCIÉE ET TRÈS GOÛTÉE
Pour le Gros : Vve ALARY, GUILHEM & Cie, Bordeaux

606 TRAITEMENT de la SYPHILIS contrôlé par l'analyse du sang. Renseignem. gratis. Discrétion. INSTITUT SÉROTHÉRAPIQUE DU SUD-OUEST, cours de l'Intendance, 23, Bordeaux. *Même Maison à Lyon, 17, rue de la République.*

LA Cure de Printemps
Voici le Printemps, et tout le monde sait qu'à cette époque de l'Année le Sang, ce grand dispensateur de la santé, a tendance à s'échauffer et à amener les plus graves désordres dans l'organisme.
Il est donc indispensable de veiller à la bonne *Circulation du Sang*, qui doit vivifier tous les organes sans les congestionner.
L'expérience a suffisamment prouvé que la
JOUVENCE de l'Abbé SOURY
uniformément composée de plantes, dont les principes actifs ont été extraits par un procédé spécial, est le meilleur *Régulateur de la Circulation du Sang* qui soit connu.
Tout le monde fait maintenant la cure de Printemps avec la
JOUVENCE de l'Abbé SOURY
qui guérit les *Troubles de la Circulation du Sang*, les *Maladies* de l'*Estomac*, de l'*Intestin* et des *Nerfs*, les *Migraines*, les *Névralgies*; toutes les Maladies Intérieures de la Femme, les *Accidents* du RETOUR D'AGE, les *Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, Congestions, etc.*
Une cure de six semaines, c'est bien peu de chose quand on songe aux différents malaises que l'on évitera grâce à cette sage précaution.
La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY, dans toutes les Pharmacies, le flacon 4 fr. 25; franco gare 4 fr. 85. Les 4 flacons franco gare contre mandat-poste 17 fr. adressé à Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.
(Ajouter 0 fr. 50 par flacon pour l'impôt.)
Exiger ce portrait.
Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'Abbé Soury avec la Signature Mag. DUMONTIER
Notice contenant Renseignements gratis

CRESSOL Dentifrice Végétal
au Cochléaria des Pyrénées
est le seul dentifrice adapté spécialement à tous les soins de la bouche
Elixir, Pâte, Poudre, Savon
COMPAGNIE DU CRESSOL, BORDEAUX
En vente : Grands Magasins, Parfumeries et Pharmacies

TRIANON-THÉATRE 6, RUE FRANKLIN, 6 (Cours de l'Intendance)
TOUS LES SOIRS <— DU 22 AU 28 MARS inclus —> A 8 HEURES 45
DEUX MATINÉES A 2 HEURES 45 :
Dimanche 24 et Jeudi 28 Mars
LA SOURIS
Comédie en 3 actes, de Pailleron
Places de 4 fr. 50 à 1 fr. 25. — Location au Théâtre, de 2 à 6 heures. Dimanche et Jeudi, de 10 heures à midi.

AGRANDISSEMENTS et RETOUCHE noir sépia PASTEL. — CAROLET, 248, r. Ste-Catherine, Bordeaux

BÂCHES et TENTES
DEMANDER ÉCHANTILLONS ET PRIX
GONFREVILLE, 28, C^rs Chapeau-Rouge, Téléphone 21-41 BORDEAUX

ALIMENT NATIONAL « SANS SUCRE »
Cacao, Caséine alimentaire, Céréales, Parfum vanille. Représentants demandés. Produits « Au Lancier », 7, rue Castel, Nice (Alpes-Maritimes).

MAUX D'ESTOMAC
TIRAILLEMENTS
AIGREURS
RENVOIS
MIGRAINES
INSOMNIES
Tous ces malaises, provoqués par un fonctionnement défectueux de l'estomac, disparaissent en quelques jours, grâce au régime du
PHOSCAO
Le plus parfait régulateur des fonctions digestives
Aliment idéal des anémiés, des convalescents et des vieillards.
SUCRÉ 3 fr. 25 la boîte | SANS SUCRE 4 fr. 80 la boîte
En vente dans toutes les pharmacies
Administration : 9, Rue Frédéric-Bastiat, Paris.

BLENORRHAGIE même la plus ancienne, guérison rapide, définitive, sans danger, par spécifique COUDERC, Ph^ie du Soleil, 1, Lafayette, Toulouse. 6' 60 f^co poste.

Edité par la Société de l' « Annuaire de la Gironde »
GUIDE du CONTRIBUABLE
concernant
les IMPOTS CÉDULAIRES et l'IMPOT général SUR LE REVENU
Brochure à la portée de chacun et indispensable à tous pour connaître ses obligations et ses droits dans l'application des nouveaux impôts.
Prix : 2 fr. 50
Se trouve chez les libraires, les marchands de journaux et dans les kiosques.
Envoi franco contre mandat-poste de 2 fr. 60 adressé au Dr de la Société de l'Annuaire de la Gironde, péristyle du Gd-Théâtre, à Bordeaux.

RENTE AUTRICHIENNE HONGROISE et autres TITRES et COUPONS pour vendre. *Renseignements gratuits.* Après la guerre il sera trop tard. Argent de suite. — BANQUE, 7, rue Lafitte, 7, Paris.

VOUS GUÉRIREZ VOUS ÉVITEREZ
L'ASTHME & LA TOUX
avec la merveilleuse
TISANE RAOUL MATET AU GOUDRON
Cette tisane, absolument SANS RIVALE agit avec rapidité sur
TOUTES LES MALADIES DES VOIES RESPIRATOIRES
Plus de Quintes pénibles, plus de Crises d'étouffement, plus de Maux de Gorge
NUITS CALMES ASSURÉES
Indispensable aux personnes délicates des bronches qui craignent le FROID, la PLUIE, le BROUILLARD
SUPÉRIEURE AUX HUILES DE FOIE DE MORUE LES PLUS RÉPUTÉES
LA TISANE RAOUL MATET
joint à ses qualités exceptionnelles
UN GOUT EXQUIS
2 fr. la boîte chez tous les Pharmaciens (impôt compris). — Par poste : 2 fr. 35.
Dépôt : Raoul MATET, 9, rue Sainte-Croix, Bordeaux.

Etude de Me L.-F. DENTRAYGUES notaire.

Vente de Mobilier
ANCIEN ET MODERNE

Le dimanche 24 mars, à deux heures, et jours suivants, il sera procédé à Arcachon, aven. Rapp, CHALET GÉNY, par le ministère de Me Dentraygues, notaire à Gujan, à la vente aux enchères publiques de meubles meublants et objets mobiliers de toute nature, comprenant notamment : Salle à manger ancienne, table en marqueterie en damier, salon tunisien, mobilier de salon Louis XV et Louis XVI, chambre à coucher Louis XVI, 4 chambres à coucher en pitchpin, glaces, lustrerie, appliques, tableaux et gravures, plusieurs importants services de table, vaisselle ancienne, porcelaine de Sèvres, literie, tapis, coussins, baignoire, chauffe-bain au bois à colonne, appareils de chauffage, importante batterie de cuisine en cuivre, phonographe, articles de cave et de jardin, quantité d'articles de sellerie et harnachement.
Au comptant, 5 % en sus.
Exposition le samedi 23 mars et avant la vente.
Pour tous renseignements, s'adresser 241, boulevard de la Plage, à Arcachon, à Me Dentraygues, notaire.

J'ACHETE BON PRIX tous meubles riches et simples. DECHERAT, c. d'Albret, 39, Bx.

SAVON MENAGE, carton 10 kilos brut ménage : 23 francs; silicaté : 25 francs, franco votre gare, mandat d'av. Echant. 0 fr. 50. — A. ROMAN, 67, ch. Chartreux, 67, Marseille.

SAVON de ménage, postal 10 k. 27 fr. fco vot. gare cont. remboursement. Edmond Auguste, savonnerie, à Salon (B.-d.-R.)

SAVONS Post. 10 k., cuit sup., 36 fr.; mi-cuit, 27 fr. Huile olive pure, 54 fr.; Table, 47 fr. les 10 lit. f^co cont. remb^t. Ec. Mouisson fils, Salon (B.-d.-R.)

BRIQUETS EXPORTATION Pierres à briquets, anneaux, médaillons artistiques, cheminées, bouchons, molettes : FOIRE DE LYON Groupe 35 — Stand 43 ETABLISSEMENTS PAGES 4, rue de Vaucouleurs, 6, Paris.

SAVON DE MENAGE, postal 10 kil. 27 fr. franco votre gare, cont. rembours^t. Flotte aîné, Savonnerie, Salon (B.-d.-R.)

Tannerie
FABRIQUE COURROIES
demande Bordeaux, agent homme ou femme, ayant relations. On donnera appointements fixes, éventuellement dépôt. Ecr. avec tous renseignements : LEPLAT, poste restante, Bureau 58, Paris.

SAVON DE MARSEILLE marque « LE BATTOIR », extra pur, garanti 72 % huile; colis postal de 10 kilos 31 fr. contre mandat-poste et 33 fr. contre remboursement. MOTTEDO, 53, rue Sénac, 53, MARSEILLE.

FIGUES et DATTES garanties 1er choix, marq. réputée Ma-Main. Figues, 5 k. 10f; 10 k. 19f; Dattes, 5 k. 15f; 10 k. 28f, franco gare, contre remboursé i fr. supplém^t par colis. Edouard MAMAIN, ALGER

Grand Garage Impérator
M. NOBILE, 31, rue Cardinet, 31, à Paris, tient à la disposition de sa nombreuse clientèle de la région des voitures de marque, ainsi que des camions de 3 tonnages, neufs et d'occasion.

606 SYPHILIS (Guérison contrôlée) Clinique WASSERMANN 28, rue Vital-Carles, Bx
BOULBMENTS — Rétrécissements Traitement en une séance.

TRANSACTIONS immobilières et commerciales. Bureau AKA, 22, Galerie Bordelaise, Bordeaux

TONNEAU capoté 6 pl., léger, ét. neuf, à v. Clissey, Bieujac.

MOULES, savons. On dem^de représ. sérieux. Fies remises. Ec. Moncour-Aubert, Salon (B.-d.-R.)

Bureau des Domaines de Bordeaux
102, rue Sainte-Catherine, 102.

Vente d'Issues et de Matériel
Jeudi 28 mars 1917, à dix heures, rue Beck, 11, à Bordeaux, il sera procédé à la vente de :
3 qx 90 pain de guerre avarié, 3 qx balayures de son, 2 qx 90 balayures de sucre, 250 caisses, 15 qx déchets feuillard, 80 qx déchets vieux cartons, 45 paniers osiers et divers, 4 qx vieux fil de fer.
Dans la même séance seront vendues les braises, balayures de magasin, criblures d'avoine, résidus de foin et de paille, à provenir pendant le 2me trimestre 1918.
Au comptant, 5 % en sus.
Le Receveur des Domaines, BONNAL.

Pour créer affaires par correspondre CHEZ SOI Ecrire : G. GABRIEL, Evreux.

Savon de Ménage
qualité supérieure, garanti sans silicate, contre mandat-poste ou remboursement. Par postal de 10 kil. 27f; 5 postaux 132f50. Société Delphino provençale, Salon (B.-d.-R.)

A V. torpédo 1914 4 pl. ét. neuf av. essence. Ec. Omet, Havas, Bx.

JEUNE HOMME 16/18 ans, connt comptabilité, sténo-dacty., demandé. Ec. Cima, Ag. Havas, Bx.

ÉLECTRICITÉ dans toutes ses applications, installations, réparations. REBOBINAGES COMPLETS Maye, 238, rue Ste-Catherine, Bx.

GRANDS PORTRAITS avec cadre noyer, 32f Florian, 11, rue Dauphine, Bx.

TEINTURERIE, 3, rue Lescure, 3, Bx
USINE LATASTE Tél. 18.37
Replongeage de Tissus
TEINTURE EN PIÈCE ET EN FLOTTE
Travaux pour Confréries

CYCLES CLÉMENT
P. CASTEX, 405, b^d de Caudéran, Bx

ON DEMANDE à acheter Propriété de 100 à 200 hect., avec habitation confortable, belle vue, bois et prairies, pas de vignes, dans les environs de Bordeaux, sur la rive gauche de la Garonne. Rien des Agences. — S'adresser à M. Ané, 27, cours Pasteur, 27.

J'ACHÈTE cher toutes sortes bouteilles petites et grandes. Erguy, 57, rue des Trois-Conils, 57, Bordeaux.

FILS DE FER usagés pour vignes n° 14, livrés à 170, 200, 230, 250 fr. les 100 kilos et au-dessus. Ecrire : HENAULT, à Libourne.

TOURTEAUX DE LIN
disponibles, les meilleurs p^r les chevaux et le bétail. Louis Augustin, 18/20, rue St-François, Bx

Importante forêt en exploitation. On vendr. bois en grume toutes essences, bois de chauffage toutes sortes, wagon complet. On demande ouvriers charbonniers. S'ad. Léop. Privat, La Rochelle, ou Roginsky, à La Chambre, commune de La Valette (Charente).

A V. LOCOMOBILE 5 chevx. A. Lartigue, St-Paul-lès-Dax.

ON DEM. louer d. Centre 2 pièces vides p. bur., eau, élect. Ecr. FERNAND, bureau journal.

J'ACHETE très cher VIEUX DENTIERS. — E. MULLON, 32, rue Sainte-Colombe, 1er ét., Bdx.

SOCIÉTÉ D'ENTREPRISES, 152, rue de l'Eglise-Saint-Seurin, Bx, demande sous-offic. mutilé, comptable indust.

ON DEMANDE à louer dans Bordeaux ou banlieue petite maison convenablement meublée avec jardin. Faire offres : AUGUSTIN, 20, rue Saint-François, 20, à Bordeaux.

Papiers et sacs